N° 15265. — Lme Année. 4 La Chaux-de-Fonds. **10 cent. — Le numéro — 10 cent.** Lundi 20 Octobre 1930.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . Fr. 16.80
Six mois . . . . . » 8.40
Trois mois . . . . . » 4.20
Pour l'Etranger:
Un an . . Fr. 55.— Six mois . Fr. 27.50
rois mois » 14.— Un mois . » 5.—
On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste suisses avec une surtaxe de 30 ct
Compte de chèques postaux IV-b 325

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

PRIX DES ANNONCES
La Chaux-de-Fonds . . . . 10 ct. le mm.
(minimum 25 mm.)
Canton de Neuchâtel et Jura bernois . . . . . 12 ct. le mm.
(minimum 25 mm.)
Suisse . . . . . 14 ct. le mm
Etranger . . . . . 18 » »
(minimum 25 mm.)
Réclames . . . . 60 cts. le mm.
Régie extra-régionale Annonces-Suisses S Bienne et succursales

Vieux testaments. - Un regard sur le passé.

Saignelégier le 18 octobre.

Des recherches faites dernièrement à la Tour des Archives de Saignelégier ont mis à jour de vieux papiers intéressants et en particulier d'anciens testaments datant de la Révolution de l'Empire, testaments apostillés et signés par deux notaires dont le souvenir n'est pas éteint aux Franches-Montagnes. Ce sont Pierre-Ignace Aubry, notaire, dit de la Chaux et Jean-Baptiste Girardin, qui a encore des descendants à La Bosse et à Saignelégier, et communément désigné sous le nom de notaire des Cuttattes.

Les écritures des deux vieux notaires sont régulières ; la seule différence qu'elles présentent, c'est que certaines lettres ne sont plus les mêmes que de nos jours. Avec un peu d'exercice, ces vieux documents sont parfaitement lisibles. Et la légende qui voulait que le notaire des Cuttattes ait pleuré devant son écriture est, comme beaucoup d'autres, née de la médisance ou plutôt de la malice populaire.

Tous les testaments commencent par une formule identique qui témoigne du profond sentiment religieux de l'époque :

« Au nom de la très Sainte et Adorable Trinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Amen. »

« Je, soussigné, considérant qu'il faut tous mourir sans savoir le moment, désirant qu'avant de sortir de ce monde passager pour aller en l'autre qui est infini, qu'au préalable je n'aye testé et disposé des biens que j'ai reçu de la main libérale de Dieu, pour pouvoir, salut de mon âme, éviter querelle, je commence par le signe de la croix. Je recommande mon âme à Dieu, le priant de me faire miséricorde par l'accession de la glorieuse Vierge Marie et de tous les Saints afin qu'il lui plaise de recevoir mon âme dans son paradis au nombre des bienheureux. »

Puis suivent des dispositions sur la sépulture du testateur :

« Je désire qu'on fasse célébrer le jour de mon enterrement trois grand'messes, trois autres pareilles au trentième ; puis le plus tôt que faire se pourra, qu'on fasse célébrer soixante messes à basse voix, le tout en satisfaction de mes fautes et péchés. »

Les pauvres, qui devaient être nombreux à cette époque de révolution et de guerre, ne sont jamais oubliés.

« Je demande qu'une vêture (un vêtement) de toutes pièces soit donné pour l'amour de Dieu à celle que je nommerai et à défaut à celle des plus nécessiteuses que trouveront à propos mes héritiers ci-après nommés ; que mes héritiers donneront aux pauvres les plus nécessiteux de la paroisse vingt boisseaux de boige. »

Suit la liste des héritiers avec la nomenclature des différents legs. La contenance des pièces de terre est déjà donnée, en 1797, en ares et centiares, puis en béquilles. Les sommes d'argent sont mentionnées en louis d'or, valant vingt-deux francs septante, ou en écus neufs.

Il y a cent trente ans, les habits et le linge devaient être chers. Toutes les pièces sont spécifiées. Tel héritier reçoit une vêture et une chemise, tel autre une taie d'oreille, un drap, tel autre encore une couverte.

Un excellent moyen de couper court à toutes querelles, à toute velléité de procéder, c'était celui-ci : « Je veux et ordonne que soit mes légataires ou héritiers qui voudraient trouver à redire à mon présent testament ou l'attaquer en procès, que tels contrevenants soient privés de ce dont je pourrais avoir disposé en leur faveur. »

Par la volonté du testateur, les immeubles étaient grevés d'étranges servitudes, comme celle-ci : « Je veux et ordonne que pendant que mes héritiers seront possesseurs de ma maison, ainsi que ceux qui la posséderont après eux, à perpétuité, fassent célébrer tous les ans dans l'église des Genevez, une messe à basse voix pour le repos de mon âme et de mes parents, laquelle sera annoncée le dimanche avant sa célébration. En cas d'incendie ou si la dite maison était démolie, cette servitude retombera sur mon clos attenant. »

Des précautions spéciales étaient prises afin de garantir la validité du testament. « Ainsi fait et signé au lieu de Porrentruy dans la maison de Joseph-Luc Lhoste, au second étage, dans la chambre prenant jour du côté du Levant, environ quatre heures de relevée du vingt-quatre Messidor, au cinq de la R. F. correspondant au douze juillet mil sept cent quatre-vingt-dix-sept. » Puis suivaient les signatures des témoins ainsi que l'attestation du notaire qui apposait son sceau.

Ce qui frappe à l'examen de ces vénérables papiers, c'est l'air de profonde honnêteté qui s'en dégage. Ce souci d'équité se rencontre dans les moindres détails. Aucun parent n'est oublié et les filleuls des deux sexes sont l'objet d'une sollicitude particulière. Ces testaments poussiéreux, jaunis, sont l'âme du passé, d'une époque où les hommes avaient aussi leurs passions et leur haines, mais où l'esprit religieux dominait l'existence.

Les testaments établis de 1815 à 1820 portent la mention de nombreux legs en faveur de soldats partis au service de Napoléon. Hélas ! combien sont revenus pour jouir des libéralités de vieux parents ?...

Détail intéressant, c'est le choix de prénoms dont on gratifiait ou plutôt dont on affublait les nouveaux-nés, il y a plus d'un siècle. Les Jean-Baptiste, les Pierre-Ignace, les Sébastien, les Joseph, les Luc, les Conrad étaient légions. Les filles n'étaient guère mieux loties : on rencontre des Marianne, des Catherine, des Rosine, des Honorine et des Claire, et enfin des Barbe. Ce dernier vocable ne conviendrait guère à nos court-tondues. Tous les goûts sont dans tous les temps.

B.

Une nouveauté curieuse

Villégiatures à crédit

Paris, le 18 octobre.

Au bon vieux temps — du moins au temps révolu où les moeurs étaient placides et où la vie n'était pas, comme aujourd'hui, une bousculade, — on avait la charmante tradition de savoir mettre de côté, en prévision d'un plaisir que l'on se faisait une fête de prendre. On économisait, mois par mois, et on achetait des tirelires, où l'on mettait, à mesure, de petites ou de grosses pièces, qui s'accumulaient.

Le temps où nous sommes a ceci de particulier, de nouveau, que le paiement par petites fractions de la somme attribuée par nous à une distraction ne s'effectuera plus avant, mais après.

Ce n'est plus l'économie, dix francs par dix francs, en vue, par exemple, d'un beau voyage à faire ou d'une agréable villégiature à passer. Notre mentalité moderne est faite ainsi, que nous commençons à faire le beau voyage ou par passer la villégiature. Nous ne payons qu'ensuite, par petits paquets.

Des quantités de choses s'achètent à crédit, payables à tempérament, c'est-à-dire plus tard, mois par mois.

Aucune banque, aucune agence n'a l'idée, pourtant infiniment plus rationnelle, de faire payer un plaisir ou un objet à tempérament, mais à tempérament avant la réalisation de cet objet ou de ce plaisir.

Profitons d'abord, payons plus tard et payons au ralenti.

C'est ainsi que, de plus en plus, le tourisme à crédit entre dans nos habitudes. Les villes d'eaux, les stations balnéaires, les sites pittoresques commencent à utiliser après sérieuses informations prises sur les visiteurs possibles, le bon de villégiature ou d'excursion délivré, qui permet un petit séjour confortable ou des promenades confortables, sans avoir à délier sa bourse. Par contre, pendant les douze mois qui suivront, on aura à régler des traites d'un douzième des dépenses faites.

Cette combinaison permet aux hôtels de s'assurer des clients qui ne peuvent pas aller ailleurs que chez eux et qui, alléchés par la perspective de n'avoir pas de note immédiate à régler, ne lésineront pas sur les dépenses à côté, de liqueurs et d'apéritifs, qu'ils ne paieront que par douzièmes, tout doucement, presque sans le sentir.

Un significatif exemple vient d'être donné par la municipalité d'Heidelberg en Allemagne, région incontestablement très belle, qui a su, cette année, attirer de nombreux touristes, en délivrant des carnets d'excursions et des carnets d'hôtel, dont une partie seulement était réglée sur le moment. On avait un an pour payer le reste.

Gageons que le système va s'étendre à de moins vastes distractions. Des restaurants chics — qui n'ont pas assez de clients — enverront à une clientèle sélectionnée avec soin, des bons pour des soupers fins, de grande allure qui se règleront ensuite par douzièmes, mais qui permettront de jeter de la poudre aux yeux à des gens d'affaires ou à de jolies dames. Ils permettront aussi d'en profiter égoïstement, ce que l'on n'aurait peut-être pas osé autrement.

Le secret de la combinaison est de n'avoir que des clients solvables. Mais, Dieu merci, il n'en manque pas, qui sont sans fastes habituelles, mais peuvent donner la garantie d'appointements réguliers.

Et ils ne regretteront pas ces joies passées — dîners fins, séjour heureux au confortable hôtel d'une plage ravissante, excursions pittoresques inoubliables, que l'on règlera à la fin de chaque mois, par petites tranches, comme on règle un phonographe, un aspirateur, une bicyclette, une fourrure, des tapis ou une auto.

On le fera, d'autant plus volontiers, que l'on sait que l'été prochain, — comme on aura la réputation d'être un bon client de vacances, — on aura toutes facilités pour recommencer.

Henry de FORGE.

Comment on cherche à torpiller le port de Bâle

Un dumping rhénan des chemins de fer allemands

La concurrence entre les différents moyens de transports est un fait connu; notamment la rivalité qui s'exerce entre les chemins de fer et la navigation intérieure, aussi bien dans le domaine international que national. La Suisse est nouvelle venue dans cette lutte, puisque la navigation suisse sur le Rhin est de date récente et que le port de Bâle ne s'est vraiment développé que depuis cinq ans.

Les relations entre la Suisse et la vallée du Rhin sont aujourd'hui assurées : par le fleuve lorsqu'il est navigable, par le canal du Rhône au Rhin et le canal de Huningue en territoire français, par les Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine et par les Chemins de fer de Bade.

La Suisse, par intérêt économique aussi bien que par prestige, a déployé tous ses efforts pour permettre le développement du port de Bâle, afin que son avenir rhénan soit assuré sur des bases solides. Aussi est-elle parvenue à ce que les Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, du Reich et les Chemins de fer fédéraux suisses aient conclu le 1er mars 1930 à Bâle une convention pour régler la question tarifaire des transports d'origine des ports de Strasbourg et de Kehl. Il a été convenu pour les céréales une division en trois parties des destinations suisses, savoir les zones de la Suisse orientale, centrale et occidentale. La tarification allemande offrait pour la Suisse orientale au départ de Kehl une taxe légèrement inférieure à celle de l'A. L., tandis que les tarifs français étaient meilleur marché pour les destinations de la Suisse occidentale. Pour la Suisse centrale existait la parité des deux concurrents. Ces différentes taxes étaient nettement supérieures au fret de la navigation rhénane, combinées avec les prix de transports suisses au départ de Bâle (base d'un tarif différentiel pour favoriser le port de Bâle).

Or, le trafic du port de Bâle a été particulièrement élevé cette année, en raison du niveau favorable des eaux du Rhin. D'autre part, les frets de la navigation ont été progressivement abaissés, comme les frets maritimes, en raison de la dépression économique mondiale. Aussi les compagnies de navigation rhénane suisses réunies dans un pool, ont-elles pu, grâce à une forte propagande en faveur de la voie d'eau, attirer une grande partie du trafic de céréales sur la voie fluviale.

Mais ce ne fut pas sans étonnement qu'on apprit, à la fin du mois de septembre, que la Reichsbahn avait institué un nouveau tarif à destination de la Suisse orientale en raison de la différence trop grande à ses yeux entre le fret de la navigation et le tarif de Bâle. Cette mesure constituait une violation flagrante de la convention internationale.

Les Allemands invoquent que de nouveaux pourparlers engagés entre les participants de la convention de Bâle n'aient pas abouti. Les chemins de fer suisses auraient été invités à prendre des mesures pour augmenter leur tarif différentiel au départ de Bâle, mais n'auraient pu y consentir. C'est alors que les Chemins de fer allemands se seraient décidés à mettre en vigueur un tarif spécial pour les envois à destination de la Suisse orientale. Ils déclarent qu'il ne peu en l'occurrence, s'agir d'une lutte contre la navigation rhénane et contre les intérêts du port de Bâle. Peut-on sérieusement, disent-ils, parler de dumping ? Les chemins de fer intéressés n'ont eu l'intention que de défendre leurs intérêts vitaux dans le but de récupérer le trafic perdu en faveur de la navigation.

La presse suisse a été unanime pour juger ces méthodes peu avenantes et a protesté contre ces tarifs dont la mise en application rompt la convention signée par la Reichswehr. Par contre, elle a félicité les Chemins de fer d'Alsace et Lorraine qui n'ont jamais pris l'initiative de telles mesures et qui, s'ils ont dû suivre l'exemple allemand, n'ont pas moins spécifié que c'était à titre provisoire et pour assurer la sauvegarde de leurs intérêts. En effet, la mise en vigueur des nouvelles taxes allemandes à partir du 15 septembre a obligé le réseau d'Alsace-Lorraine à prendre des mesures pour ne pas risquer le détournement des transports de blé non en faveur de la voie fluviale, mais des Chemins de fer du Reich. Ce n'est là qu'une initiative légitime.

Cependant, l'émoi causé en Suisse a été si grand qu'il a entraîné des interventions officielles, et le ministre des communications de Berlin a dû entreprendre une action auprès de la Reichsbahn, afin de lui demander de lever l'application des nouveaux tarifs. Mais le ministre se heurta aux adversaires de la navigation fluviale.

Le fait est d'autant plus curieux que la Suisse et l'Allemagne sont tombées d'accord l'an dernier pour entreprendre à grands frais la régularisation du Rhin, de Kehl à Istein, point d'aboutissement du premier tronçon du Grand Canal d'Alsace dont la France a commencé la réalisation.

Même si la Reichsbahn devait céder, l'alerte aura été chaude, et l'imprudence des chemins de fer allemands aura été grande de soulever contre eux l'opinion publique d'un pays avec lequel le Reich se propose d'entreprendre un programme de travaux publics communs.

A moins que l'intention de la Reichsbank ait été plus ténébreuse, soit qu'elle pensât concurrencer les chemins de fer d'A. L., sans provoquer le mécontentement suisse, soit qu'elle désirât provoquer l'abandon de la régularisation du Rhin.

La concurrence du rail et de l'eau est une fois de plus en question.

Ce ne sont pas les mécontents qui manquent ces temps-ci.

Je recevais l'autre jour la visite d'un patron décorateur qui m'expliquait comment on démolit notre belle industrie en gâchant les prix. Il avait un client qui payait 10 fr. sans rechigner pour certaines pièces et qui lui sortait régulièrement ses commandes à ce prix déjà réputé fort bas. L'autre jour, par téléphone, le client l'appelle :

— Bonjour M. X. Ne pourriez-vous pas me faire le même article à 9 fr. ?

— Non, tout calculé, je vous l'ai déjà dit, c'est impossible. La quantité et la qualité y sont. 10 fr., c'est un minimum.

— Comment m'expliquez-vous alors qu'un de vos confrères vienne m'offrir le même article à 8 fr. 50 ?

Supéfaction, indignation, colère et tout le tremblement. Mais que vouliez-vous y faire. L'offre était là et la mise en demeure aussi. Pour 8 fr. 50, l'article se révélait moins fini, moins joli, moins soigné. Mais certaines gens n'y regardent pas de si près, pourvu que le coup d'oeil y soit.

Je pourrais citer d'autres cas, d'autres réclamations, d'autres visites...

Ainsi celle de ce chômeur me racontant qu'il avait pu constater qu'il y aurait peut-être du travail à faire chez son patron. Mais ce travail se fait en dehors de notre bonne vieille Chaux-de-Fonds...

Et puis celle de cet autre chômeur qui m'a déclaré tout net que les heureux mortels bénéficiaires d'une retraite devraient bien laisser le peu de turbin qui reste à ceux qui n'en ont pas...

Etc. Etc.

La plupart de ces revendications sont fondées. Mais elles se heurtent parfois à des égoïsmes tenaces, d'autres fois à des circonstances ignorées et douloureuses de la vie présente, ou enfin à des habitudes invétérées et qu'un « article dans le journal », comme on dit, ne saurait d'un coup ni abolir ni déraciner...

N'empêche qu'un peu de solidarité ne gênerait pas ces temps-ci. Un peu de solidarité et de bienveillance, du genre de celle que réclamait mon correspondant de l'autre jour. Car si nous voulons tenir le coup il faut serrer les coudes et, peut-être, un peu moins serrer les prix !...

Le père Piquerez.

Apprenti de Bureau.
Importante Administration de la ville, engagerait un apprenti de bureau honnête et intelligent, et connaissant si possible l'allemand. — Offres écrites sous chiffre **B. B. 14690**, au Bureau de l'IMPARTIAL. 14690

Achat, Vente, Echange
Outils, Meubles, etc. — **Blum-Blum**, rue du Versoix 9. 14512

Creuseuse de cadrans se recommande. — S'adr. à **L. Maurer**, rue du Nord 47. 14953

Escalier tournant
a vendre a bas prix. — S'adresser chez M. **René Knörr**, rue du Progrès 63a. 14945

Chars. A vendre 2 chars a brecette usagés mais en bon état. Bas prix. — S'adresser a MM. Mathez frères, maréchaux, Les Bulles 14691

Jeune fille est cherchée pour faire un petit ménage soigné. Bons certificats exigés. 14951
S'ad. au bur. de l'«Impartial»

Commissionnaire. Magasin cherche pour de suite, jeune garçon de 12 à 16 ans, pour faire les commissions. 15109
S'adr. au bur. de l'«Impartial».

Commissionnaire est demandé entre ses heures d'école. 15119
S'adr. au bur. de l'«Impartial».

Commissionnaire. On demande de jeune garçon libéré des écoles. — S'adr. Boucherie Nouvelle, rue du Parc 88. 15070

Jeune fille aimant la couture est demandée comme apprentie ou assujettie pour la confection des rideaux. Rétribution immédiate. — S'adresser Magasin de Tapisserie, Marcel Jacot, rue du Marché 3. 15064

Jeune homme. On demande un jeune homme robuste comme remplaçant, pour faire les livraisons. — S'adresser à la Boucherie Metzger. 15093

Apprentie coiffeuse et apprenti coiffeur sont demandés chez E. Fellmann, rue Numa-Droz 105. 32200

Jeune fille de 14 à 16 ans est demandée pour petits travaux d'atelier. — S'adresser rue Numa-Droz 122, au 2me étage, à gauche. 15088

Jeune fille est demandée pour aider au ménage. — S'adresser rue Neuve 11, au 1er étage. 15183

A louer pour le 1er décembre, logement de 1 chambre, cuisine et dépendances. — S'adresser après 18 heures, rue de la Charrière 21, au 3me étage. 15085

A louer, pour le 30 avril 1931, bel appartement de 4 pièces. Chauffage central. — S'adresser rue de la Paix 87, au 1er etage. 15003

A louer, pour époque a convenir, pignon d'une cuisine et d'une chambre, avec dépendances. — S'adr. à la Boucherie Heiniger, rue Numa-Droz 88. 14917

Bureaux. A louer, 3 belles pièces chauffées, bien situées. — S'adresser rue Léopold-Robert 88, au 1er étage. 32179

Beau local industriel a louer bien situé, chauffé électricité, pour le 1er novembre ou époque a convenir. — S'adresser rue Daniel-JeanRichard 21, au 1er étage. 32175

A louer pour le 31 octobre, un appartement de 2 pièces, alcôve et dépendances. — S'adresser au Café des Grandes-Crosettes (Ed. Hadorn). 12438

A louer, pour le 31 octobre ou époque à convenir, joli logement de 3 chambres. — S'adresser rue du Parc 15, au 1er étage, à gauche. 15083

A louer pour le 31 octobre, rue Léopold-Robert 30, au 3me étage, bel appartement 4 pièces, chambre de bains et de bonne, chauffage central. — S'adresser au rez-de-chaussée. 15066

Logement de 3 chambres, dont une indépendante, cuisine et dépendandces, entièrement au soleil, remis à neuf, est à louer de suite ou à convenir. Prix fr. 65.— par mois. — S'adresser rue du Puits 20, au 2me étage, à droite. 15147

A louer, pour fin décembre, pour cas imprévu, joli appartement de 3 pièces, chambre de bains non installée, chauffage central par étage, toutes dépendances. 32214
S'adr. au bur. de l'«Impartial».

Chambre meublée à louer. — S'adr. rue Numa-Droz 115, au rez-de-chaussée. 32204

Chambre. A louer pour de suite, joli pied-à-terre entièrement indépendant, deux entrées. Payement d'avance. — Offres sous chiffre **R. B. 14805**, au bureau de l'IMPARTIAL. 14805

Chambre. A louer près de la gare, belle chambre meublée. — S'adresser chez Mme Liengme, ruu Daniel Jeanrichard 43. 32182

Chambre. A louer, belle petite chambre meublée, entièrement indépendante, à monsieur ou demoiselle travaillant dehors. — S'adr. rue des Granges 7, au 1er étage. 14970

Chambre. A louer jolie chambre meublée près des banques. 14968
S'ad. au bur. de l'«Impartial»

Chambre à louer a monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Serre 25, au 2me étage, à gauche. 14960

Chambre. Jeune homme cherche chambre indépendante, si possible chauffage central, dans maison tranquille. — Offres écrites sous chiffre **P. H. 15158**, au bureau de l'IMPARTIAL 15158

On cherche à louer de suite ou époque à convenir, au centre de la ville, un logement de 3 pièces avec salle de bains et si possible chauffage central, pour ménage de 2 personnes. — Offres Case postale **10242.** 15081

A vendre un violon d'étude avec étui, une raquette de tennis neuve avec housse, une paire de grands rideaux, une machine à régler, marque «Luthy» et quelques tableaux. — S'adresser Rue David-Pierre Bourquin 21, au rez-de-chaussee, a gauche. 14796

Linoléum. A vendre avantageusement, 1 beau linoléum *avec feutre, ainsi qu'un* petit gramophone de poche. — S'adresser rue D.-P. Bourquin 21, au rez-de-chaussée, à gauche. 15021

Fourrure Opposum-Skungs a vendre. Prix avantageux. — S'adr. à M. Jeanmairet, rue Jardinière 98 32212

Meubles usagés. Plusieurs tables pour ateliers, bureaux, ainsi que des armoires sont à vendre. — S'adresser rue Léopold-Robert 12, au 3me étage. 32203

A vendre bon marché, 1 manteau de fourrure, taille moyenne. 14905
S'adr au bur. de l'«Impartial»

A vendre, 1 lampadaire complet, 2 tables, 6 chaises, chaise-longue, machine à coudre, tableaux, 2 garnitures de lavabo, fourneaux en fonte et à pétrole, établi, ski et patins. — S'adresser rue du Progrès 117, au 1er étage, à gauche, le matin.

A vendre, faute d'emploi, excellent piano noir, grand modèle, cordes croisées, marque «Rohrdorf». — Offres écrites sous chiffre **K. Z. 14969** au bureau de l'IMPARTIAL. 14969

A vendre, 1 glace, 1 table de nuit, 2 chaises, 1 table ronde, 1 paire de grands rideaux, linoléum. — S'adresser le matin ou le soir, entre 6 et 7 h., rue du Nord 177, au 3me étage, à droite. 32178

Fourneaux. A vendre, 2 petits fourneaux portatifs, en bon état. — S'adresser chez M. René Knörr, rue du Progrès 63a. 14946

A vendre, 1 paire souliers de sport N° 33, état de neuf, 1 paire patins neufs, 1 petit *lavabo, 1 baignoire pour bébé,* 2 fers a repasser à gaz, ainsi que différents jouets d'enfants. — S'adresser chez M. Henry Buffat, rue Neuve 16. 14947

Bon vélo a vendre. Prix 20 fr. 32177
S'ad. au bur. de l'«Impartial»

A vendre, 1 berceau émaillé blanc, en très bon état. — S'adr. rue Fritz-Courvoisier 96. 32185

On demande à acheter d'occasion, mais en bon état, fourneau en catelles. — Faire offres à M. **Louis Dubail, Les Bois.** 14979

On achèterait habit imperméable. — S'adresser à M. Paul Grimm, rue Numa-Droz 130. 14926

On demande à acheter une guitare en bon état. — Ecrire sous chiffre **O. M. 15128**, au bureau de l'IMPARTIAL. 15128

RETOUCHEUSE

On demande une bonne **régleuse - retoucheuse,** connaissant le spiral plat et Breguet. Entrée de suite ou à convenir. — S'adr. rue du Parc 137, au Comptoir (3me étage). 15067

On cherche **cuisinières, servantes, femmes de chambre** dans familles privées en 13965

Angleterre
Voyage payé. Permission procurée par agent. JH 11054 x
Kloter & Tosin, Bâle & London **Bâle 11**, Case postale.

On demande une dame d'un certain âge, comme

aide de cuisine
Entrée a convenir. — Ecrire sous chiffre **E B. 15072**, au bureau de l'IMPARTIAL. 15072

On cherche 15160
jeune homme
de 16 à 18 ans, comme porteur de pain. Entrée de suite. Gage à convenir. — S'adr. ou écrire à **Dubois Frères,** Boulangerie-Pâtisserie, Chavannes 15, **Neuchâtel.**

RADIUM
Bonne poseuse de radium habile, est demandée pour travail a l'atelier. — S'adresser à M. Armand Nicolet, rue du Succès 9 15195

A LOUER
pour le 31 octobre 1930

Combe Grieurin 43. Rez-de-chaussée de 3 chambres, corridor, cuisine, chambre de bains et dépendances. 14691

Combe-Grieurin 45. Premier étage de 3 chambres, corridor, cuisine, chambre de bains, et dépendances. 14692

Léopold Robert 12. Toisième étage de 3 chambres et alcôve. 14693

Champs 17. 1er étage, de 2 chambres, corridor, cuisine et dépendances. 14694

Numa-Droz 156. Rez-de-chaussée de 3 chambres, corridor, cuisine, chambre de bains et dépendances. 14695

Numa Droz 171. Premier étage de 4 chambres, corridor, cuisine, chambre de bains et dépendances. 14696

Hôtel-de-Ville 21-a. Troisième étage de 2 chambres, cuisine et dépendances. 14697

Postiers 10. Rez-de-chaussée, 2 chambres, cuisine et dépendances. 14698

Général-Herzog 24. 1er étage de 2 chambres, cuisine et dépendances. 14699

Général-Herzog 24, Pignon de 2 chambres, cuisine et dépendances. 14700

Progrès 3 sous-sol de 2 chambres, cuisine et dépendances. 14701

Bel-Air 20, rez-de-chaussée de 4 chambres, corridor, cuisine, chambre de bains et dépendances. 14702

Numa-Droz 126, pignon, 2 chambres indépendantes. 14703

Eplatures-Jaune 14, 1er étage de 2 chambres, cuisine et dépendances. 14704

Petites-Crosettes 1, rez-de chaussée de 2 chambres, cuisine, dépendances et 1 local. 14705

Parc 19, sous-sol de 2 chambres, cuisine et dépendances 14706

Parc 136, 1er, 3me et 4me étages de 3 chambres, corridor, cuisine, chambre de bains, chauffage central, concierge. 14707

Parc 138, rez-de-chaussée et 1er étage de 2 chambres, corridor, cuisine, chambre de bains, chauffage central, concierge. 14708

Progrès 147, 4me étage de 3 chambres, corridor, cuisine et dependances. 14709

Jacob Brandt 86, magasin avec appartement de *2 chambres, cuisine et dépendances.* Conviendrait pour cordonnier ou coiffeur. 14710

Neuve 2, beau et grand magasin. 14711

Nord 199, beau et grand garage. 14712

Bel-Air 20, sous-sol, grand local (éventuellement avec chantier). 14713

Hôtel-de-Ville 21d, 2me étage, grand local pour atelier, avec remise. 14714

S'adresser chez **M. A. JEANMONOD**, gérant, rue du Parc 23

Garages
à louer pour fin octobre, eau et lumière, dégagement. — S'adresser rue Numa-Droz 76, au rez-de-chaussée. 32217

A louer
pour le 31 octobre 1930:

Parc 80, pignon de 2 chambres et cuisine. 15123

Paix 81, sous-sol d'une chambre et cuisine. 15124

Industrie 26, pignon de 3 chambres et cuisine. 15125

Doubs 159, *sous-sol de 3 ou 4* chambres, cuisine, conviendrait aussi pour atelier d'horlogerie. 15126

Serre 18, Deux chambres indépendantes, au 1er étage. 15127

S'adresser à M. P. Feissly, gérant, rue de la Paix 39.

Rapidité ▫ Prix modiques ▫ Confort
3 qualités de la nouvelle

Ford

Visitez quelques types de ses derniers modèles chez les

Distributeurs officiels

S. A. GARAGE DES TROIS-ROIS
LE LOCLE Téléphone **31.430**

Renseignements, démonstrations et essais sans engagement

14972

Appartements à louer:

Pour le 31 octobre 1930 ou époque à convenir, 2me étage, 3 pièces, bout de corridor éclairé, 1 alcôve.

Pour le 30 avril 1931, 1er étage, 3 pièces, bout de corridor éclairé, 1 alcôve.

Belle situation, au centre de la ville.

S'adresser à l'**Etude Bolle et Girard**, notaires, Promenade 2, et pour visiter, à **Mlle B. Gerber**, rue de la Serre 56. 14889

L'Atelier Doubs 97
est **à louer**
10694

A LOUER
pour le 30 avril 1930, **Promenade 13**, rez-de-chaussée de 3 chambres, corridor, cuisine et dépendances. 14913
S'adresser chez **M. A. Jeanmonod**, gérant, rue du Parc 23.

A LOUER
pour le 30 avril 1931, **Postiers 10**, rez-de-chaussée de 4 chambres, cuisine et dépendances.
S'adresser chez M. **A. Jeanmonod**, gérant, rue du Parc 23. 14916

A louer, pour le printemps 1931,
à Corcelles
beaux **appartements** modernes de 3 pièces, véranda, chambre de bains installée, chambre-haute chauffable, parcelle de jardin, bûcher, cave, soute à charbon. Vue magnifique imprenable. Prix avantageux — S'adresser à M. **Chs DUBOIS**, gérant, Collège 12, **Peseux**. Tél. **74.13.** 14804

A LOUER
de suite ou époque à convenir, un beau **logement** de 4 pièces, bien exposé au soleil, chauffage central à l'étage, balcon, chambre de bains installée. — S'adresser rue du Nord 212, au 1er étage, a gauche. 32205

A louer
pour le 30 avril 1931, beau rez-de-chaussée de 3 pièces, alcôve, chambre de bains installée, chauffage central par étage. — S'adresser rue de la Paix 89, 3me étage, a droite. 32216

Pour le 30 avril 1931, personne solvable **cherche à louer**
logement
de 2 ou 3 chambres avec dépendances, en ville ou en dehors. — Offres sous chiffre **W. J. 15048**, au bureau de l'IMPARTIAL. 15058

A LOUER
pour le 30 avril 1931, **Eplatures-Jaune 14**, 1er étage de 2 chambres, cuisine et dépendances — S'adr. chez M. **A. Jeanmonod**, gérant rue du Parc 23. 14911

LE LOCLE
Logement
A louer de suite ou époque à convenir, de 4 chambres, cuisine et dépendances, au soleil, eau, gaz, électricité et jardin, quartier ouest. Prix, fr 70.— par mois.
S'adr. au bur. de l'«Impartial» 14803

A LOUER
pour le 30 avril 1931, **Nord 177**, rez-de-chaussée de 3 chambres, corridor, cuisine, dépendances, chauffage central. 14914
S'adresser chez **M. A. Jeanmonod**, gérant, rue du Parc 23.

A LOUER
pour le 30 avril 1931, **Combe-Grieurin 29**, 1er étage de 2 chambres, corridor, cuisine, chambre de bains et dépendances. 14912
S'adresser chez **M. A. Jeanmonod**, gérant, rue du Parc 23.

ATELIER
A louer, pour le 30 avril 1931, Bellevue 23, grand atelier avec bureau, chauffage central. — S'adr. chez M. **A. Jeanmonod**, gérant, rue du Parc 23. 14910

Petite Maison
récente, **à louer** de suite, au **Val-de-Ruz**, sur ligne du tram, composée de 4 chambres, petit atelier, petite écurie, jardin, verger, 80 fr. par mois. — Même adresse, **logement** de 2 chambres et dépendances, grand jardin, a **Cernier**. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 14147

A vendre
en pleine ville de la Côte,
Immeuble avec Café
à exploiter. Situé sur rue principale, cette affaire est excellente pour preneur sérieux et solvable. — Pour tous renseignements, s'adresser a M. **Eug. GENTON, régisseur,** à **Nyon.**
JH-35687-L 14614

COMMIS
bien au courant de la correspondance française, allemande et de la comptabilité, trouverait bonne place dans un bureau de la ville. Préférence sera donnée à jeune homme ayant déjà occupé place dans une maison fournisseur des fabriques d'horlogerie. — Faire offres écrites, sous chiffre **E. E. 14817** au bureau de l'IMPARTIAL. 14817

Place au concours
Ensuite de la démission du titulaire, la place de
Tenancier du Cercle du Sapin à NEUCHATEL
est mise au concours. Entrée en fonctions le **24 mars 1931.** Les personnes disposées à postuler sont priées d'adresser leur demande à M. **Fritz Stauffer**, Président du Cercle, Faubourg de la Gare 29, a **Neuchâtel**, jusqu'au **1er novembre 1930.** Le cahier des charges peut être consulté au Bureau de la Société d'Affichage, Faubourg du Lac 11, Neuchâtel. 14669

A LOUER
dans grand centre industriel du Jura bernois P 11.185 K.
Magasin et dépendances
éventuellement logement disponible de suite. Situation avantageuse pour tout commerce. — Adresser offres sous chiffre **V 11.185 K**, à **Publicitas, St-Imier.** 15011

A LOUER
rue de la Paix 133, pour époque à convenir, à l'usage **d'atelier** ou **bureau,** beau **LOCAL** d'environ 70 m². 14963
S'adresser au 1er étage, même immeuble, ou à **Gérances et Contentieux S. A.**, rue Léopold-Robert 32.

MAGASIN
A louer pour de suite ou époque à convenir dans l'immeuble **Rue de la Balance 4,**
beau et grand Magasin
S'adresser à M. **Henri Maire, gérant,** rue Fritz-Courvoisier 9. 14974

A LOUER
pour de suite ou époque à convenir, rue Léopold-Robert, premier étage,
APPARTEMENT
de 3 pièces pour bureau. — Adresser offres écrites sous chiffre **P 22532 C., à Publicitas, en Ville.** 14858 P 22532 C

CHRONIQUE SPORTIVE

Football

LE CHAMPIONNAT SUISSE

Les matches de la première ligue

Dix matches comptant pour le championnat de la première ligue se sont joués hier.

Quelques surprises sont à enregistrer, tels le demi-échec d'Urania à Bienne, celui de Young-Boys à Soleure, et enfin, la défaite infligée à Bâle par Aarau.

Suisse romande

A La Chaux-de-Fonds, Chaux-de-Fonds I bat Cantonal I, 4 à 1.

A Bienne, Bienne I et Urania I, 2 à 2.

A Lausanne, Servette I bat Lausanne I, 3 à 0.

A Genève, Carouge I bat Etoile I, 7 à 0.

Chaux-de-Fonds dispose de Cantonal et conserve la deuxième place du classement, tandis que les Uraniens perdent à Bienne un point précieux.

Par sa victoire sur Lausanne, Servette ajoute deux points à son actif et passe en tête du classement sans avoir perdu de matches.

A Genève, enfin, Etoile — qui a fait le déplacement avec une équipe incomplète — est battu par Carouge qui passe troisième du classement ci-après :

	MATCHES				Points
	Joués	Gagnés	Nuls	Perdu	
Servette	4	4	0	0	8
Chaux-de-Fonds	5	4	0	1	8
Carouge	3	2	1	0	5
Urania	3	2	1	0	5
Bienne	4	1	1	2	3
Cantonal	4	0	2	2	2
Fribourg	4	0	2	2	2
Etoile	5	1	0	4	2
Lausanne	4	0	1	3	1

Suisse centrale

A Berne, Berne I bat Concordia I. 4 à 0.

A Soleure, Soleure I et Young-Boys I, 1 à 1.

A Aarau, Aarau I bat Bâle I, 4 à 3.

A Bâle, Nordstern I bat Old-Boys I, 3 à 0.

Berne, dont l'équipe est décidément irrégulière, dispose de Concordia, et Young-Boys se voit contraint de partager les points avec Soleure.

En battant Bâle, Aarau s'installe nettement en tête du classement, alors que Nordstern — le seul club de la région n'ayant encore perdu aucun point — en battant Old-Boys, prend le deuxième rang du classement, qui se trouve être le suivant :

Aarau	5	4	1	0	9
Nordstern	3	3	0	0	6
Bâle	4	3	0	1	6
Berne	4	2	1	1	5
Young-Boys	5	1	2	2	4
Old-Boys	3	1	0	2	2
Concordia	2	0	1	1	1
Soleure	4	0	1	3	1
Granges	4	0	0	4	0

Suisse orientale

A Zurich, Grasshoppers I bat Young-Fellows I, 4 à 0.

A Saint-Gall, Bruhl I et Winterthour I. 1 à 1. Young-Fellows doit s'incliner devant Grasshoppers qui, avec Zurch, est le seul club de la région à n'avoir perdu aucun point jusqu'à ce jour.

Bruhl, par son match nul avec Winterthour, gagne son premier point de la saison.

Le classement devient :

Grasshoppers	4	4	0	0	8
Zurich	3	3	0	0	6
Blue Stars	4	3	0	1	6
Saint-Gall	6	3	0	3	6
Lugano	3	2	0	1	4
Young-Fellows	5	2	0	3	4
Winterthour	6	1	2	3	4
Chiasso	5	1	1	3	3
Bruhl	6	0	1	5	1

COMPTES RENDUS DES MATCHES

Etoile Carouge-Etoile 7 à 0

Les équipes suivantes s'alignent sous les ordres de M. Wutrich, de Berne, qui arbitrera avec compétence :

Carouge: Gregori; Schwold, Glutz; Degandewsi ; Kunzi, Tagliabue ; Vaccanis, Buessoux, Borcier, Mulheim, Losio.

Etoile : Gerber; Siegrist, Regazzoni; Kurt, Probst, Girard; Barben, Wille, Méroz, Scheidegger et Schmidiger.

Après 5 minutes, Carouge marque par l'aile un but imparable. Cette équipe, qui possède une ligne d'avants plus rapide que celle d'Etoile, joue avec cran. Elle possède de bons éléments, les demis sont puissants et scientifiques, particulièrement Kunzi. Les arrières interviennent avec à-propos et le keeper est de classe.

Etoile donne bien la réplique; mais sa ligne d'avants devrait être plus mobile. Avec un peu de chance, le résultat eût été tout autre, car il est loin de correspondre à la physionomie du match, ceci sans vouloir amoindrir la valeur de l'équipe des bords de l'Arve, qui a mérité de gagner. Peu avant la mi-temps, Carouge réussit un deuxième but.

La reprise voit d'abord une nette supériorité de Carouge, puis l'équipe stellienne dirige les opérations, ce quiu n'empêchera pas Carouge, qui procède par échappée, de marquer presque coup sur coup cinq autres buts.

Malgré une reprise sérieuse de l'équipe stellienne, qui termine sous les buts de Carouge, il faut s'incliner devant cette défaite brutale et imméritée.

Les stelliens ne doivent pas se décourager à la veille du match de dimanche contre Fribourg, car celui-ci revêt une importance capitale, puisque le perdant deviendra le compagnon de Lausanne, en queue de classement. Etoile se doit d'éviter cet honneur peu enviable et la rencontre de dimanche sera pour cette raison très intéressante à suivre, d'autant plus que Treybal b'essé reprendra sa place.

Chaux-de-Fonds I bat Cantonal I, 4 à 1
(mi-temps, 3 à 1)

C'est par une journée automnale de toute beauté que cette partie s'est jouée dimanche après-midi, au Parc des Sports devant plus de 2,000 spectateurs.

Sous les ordres de l'arbitre, M. Hans Gerber, de Berne, les équipes se présentent comme suit:

Chaux-de-Fonds: Chodat; Jaggi III, Mouche; Hausherr, Romi, Neuenschwander ; Barenholz, Jaggi IV,, Haefeli, Ducommun, Duvanel.

Cantonal: Feutz; Facchinetti, Kehrly; Tribolet, Gutmann, Payot II; Presch, Bossi, Schick, Magno, Siems.

Alors que Chaux-de-Fonds essaye Duvanel, en lieu et place d'Isely, Cantonal joue sans Vogelsang et Hoess, pas encore qualifiés.

Par sa rapidité, par ses mouvements divers et plus particulièrement durant la première partie de jeu, cette rencontre fut très intéressante à suivre. Aussi bien du côté de Cantonal que dans le camp chaux-de-fonnier, les joueurs accurèrent de la fougue, du cran, donnant ainsi à la rencontre une allure accélérée. Les deux équipes possèdent des défenses sûres et puissantes, mais la supériorité de Chaux-de-Fonds provient du fait que ses avants sont plus réalisateurs que leurs camarades du chef-lieu. On le remarqua fort bien au cours de la reprise, alors que les visiteurs firent de plus nombreuses offensives que les Chaux-de-Fonniers. A aucun moment, les buts de Chodat ne furent sérieusement menacés, car les coureurs neuchâtelois se montrèrent toujours indécis dans leur exécution finale.

C'est M. Gerber, des Young-Boys de Berne, qui dirigeea la partie avec beaucoup de bonne volonté, mais en méconnaissant quelquefois la règle de l'avantage.

Le score est ouvert par les Neuchâtelois après quelques minutes de jeu. C'est Bossi qui eut l'honneur de marquer pour ses couleurs.

La balle est remise en jeu et tout de suite Chaux-de-Fonds fait une excursion dans le camp voisin et travaille principalement par la droite. Feutz a de la sorte l'occasion de prouver ses qualités acrobatiques. Maintes fois, il sauve son sanctuaire avec une indéniable bravoure. Des deux côtés, l'on procède par de longues passes rapides et le ballon voyage vivement d'un camp à l'autre. Mais les Chaux-de-Fonniers ont des mouvements mieux ordonnés et concus plus solidement et c'est ainsi qu'après 20 minutes de jeu, sur un départ foudroyant de Barenholz, la balle revient au centre et Ducommun marque un joli but qui met les équipes à égalité.

Cinq minutes après, Jaggi sur passe de Duvanel, trompe une fois encore le gardien Feutz.

Pendant quelques minutes, la physionomie du jeu devient moins nette du fait que l'arbitre, comme nous l'avons déjà dit, oubliant la règle de l'avantage, arrête trop souvent la partie.

Vers la fin de cette première mi-temps, un arrière cantonalien retient du bras le cuir qui menaçait de s'en aller dans l'un des coins du but. L'arbitre donne pénalty que Jaggi III transforme nettement.

A la reprise, le décor est quelque peu modifié, les joueurs paraissent fatigués du grand travail fourni pendant les premiers trois quarts d'heure et ce calme relatif réside aussi bien dans un camp que dans l'autre. Néanmoins, les visiteurs sont plus souvent dans le camp de l'adversaire. C'est une légère supériorité qui se manifeste jusqu'aux trois quarts du terrain, mais passé cette limite, Mouche et Jaggi III brisent toute tentative d'incursion trop prononcée.

A noter vers la 11me minute un superbe bolide envoyé par Haefeli et qui est retenu par le bois supérieur des cantonaliens. Quelques minutes plus tard, un événement semblable se renouvelle mais cette fois dans le camp chaux-de-fonnier. Un coup de coin effectué contre Cantonal se termine par un botté de Jaggi qui envoie le ballon à quelques centimètres seulement des bois adverses. A la suite d'une échappée, il s'en faut d'un rien que Barenholz marque un nouveau but.

L'aile gauche de Cantonal, plusieurs fois démaquée, a l'occasion de créer des situations qui peuvent être dangereuses, mais son hésitation met un terme à ses voyages. Il se fait régulièrement souffler le cuir. Pendant quelques instants, les Neuchâtelois attaquent, tandis qu'il semble que les avants Chaux-de-Fonniers sont décidés à se mettre au repos. Mais tout à coup, l'énergie reprend ses droits dans cette ligne et, sur une descente de Duvanel, le ballon passe au centre, puis sur la droite et Barenholz marque le dernier but de la journée. Par la suite, notons encore, comme fait important, deux essais de Ducommun.

Cantonal possède une équipe jeune, travailleuse, avec laquelle les meilleurs devront compter. Si les joueurs qui doivent parfaire prochainement la composition de ce team répondent aux espoirs que l'on met en eux, Cantonal donnera certainement avec brio la réplique à ses futurs adversaires. Hier Feutz fut éblouissant de virtuosité. Fachinetti fut l'arrière puissant que l'on sait. Dans la ligne des demis, les joueurs firent de l'excellent travail. En avant, Magno parut être le meilleur élément.

A l'heure actuelle, Chaux-de-Fonds possède certainement une des meilleures équipes suisses. Le club local n'a jusqu'ici subi qu'une seule défaite et encore dans ce cas, comme en témoignent les compétences du monde critique, les Chaux-de-Fonniers se montrèrent supérieurs à leurs adversaires servettiens. C'est donc dire que les supporters Chaux-de-Fonniers peuvent envisager l'avenir avec confiance.

Nous n'avons qu'une petite remarque à faire, remarque que l'excellent entraîneur du Chaux-de-Fonds aura certainement déjà développée devant ses poulains. Il est nécessaire que les joueurs de la ligne d'avant se dépensent jusqu'à la fin avec la même énergie.

En arrière, Jaggi III et Mouche conjuguent fort bien leurs efforts et constituent un tandem très difficile à passer. Les demis sont très énergiques et de dimanche en dimanche, Romi témoigne de nouveaux progrès. La ligne d'avant est très mobile et les cinq éléments sont des shooters redoutables. Leurs combinaisons variées créent souvent le désarroi dans la défense adverse.

A. G.

Billard

Des records battus

Samedi s'est disputé dans la Taverne du Billard en notre ville un match entre les premières équipes de Bienne et de La Chaux-de-Fonds. C'est la première fois que nos joueurs locaux disputaient une rencontre au cadre. Ils avaient à faire à forte partie et furent nettement battus. Néanmoins, signalons la superbe performance réalisée par le joueur Chaux-de-fonnier Loeb qui réalisa au cours de l'une des parties, la moyenne particulière de 19,2 et établit en outre une série de 117 points. Ces deux prouesses constituent un record suisse pour la catégorie du cadre sur demi-match. Jamais jusqu'ici, dans une partie disputée officiellement et jouée selon les règles du cadre, une série de 100 points n'avait été établie par un joueur de série A 2.

Sport pédestre

Le 1er Tour de Neuchâtel

Cette épreuve organisée hier par l'« Express-Sports» et l'«Ancienne», a obtenu un succès complet et un très nombreux public a applaudi le travail des coureurs. Rappelons que le parcours était de 3,180 kilomètres et que les équipes comptaient 10 coureurs. Voici le classement:

Gymnastes et athlètes : 1. Ancienne I, 7 m. 55 s. 3; 2. Ancienne II, 7 m. 58 s. 1; 3. Amis-Gyms 8 m. 13 s.; 4. Commerçants, 8 m. 19 s.; 5. Union Commerciale, 8 m. 27 s. 1; 6. Renan, 8 m. 28 s.; 7. Peseux, 9 m. 07 s. 2.

Scolaires: 1. Usi, 7 m. 56 s.; 2. Jungwehr, 7 m. 59 s.; 3. Sport Suisse (Ecole de Commerce), 8 m. 03 s. 2; 4. Ecole de Commerce I. 8 m. 08 s.; 5. Ecole de Commerce II, 8 m. 41 s. 3.

Gymnastique

L'assemblée de Bellinzone

L'assemblée des délégués de la Société fédérale de gymnastique a eu lieu samedi et dimanche à Bellinzone, sous la présidence de M. Scheurmann, de Berne, président central. La Société a voté une subvention de fr. 10.000 pour lexposition de l'Hyspa. Les délibérations ont surtout porté sur la révision partielle des statuts, due en partie au transfert du bureau de la société à Aarau. La proposition du comité central de ne pas tenir l'assemblée des délégués en cas d'affaires peu importantes n'a pas été approuvée. Ensuite, l'assemblée procéda à l'élection des autorités centrales. Le nombre des membres de la commission technique a été augmenté. Une proposition des sociétés de gymnastique masculines demandant une réduction de leur cotisation a été refusée à une grande majorité. L'assemblée a nommé 5 nouveaux membres d'honneur.

Cyclisme

Le Championnat militaire

Le Xme championnat cycliste militaire suisse et le 5me championnat des officiers cyclistes suisses ont été courus dimanche matin. La première course se faisait sur un parcours de 100 kilomètres par Kehrsatz, Riggisberg, Schwarzenbourg, Berne, Meikirch, Aarberg, Wohlen et retour à Berne. Il ne s'est produit aucun accident. Au cours du banquet officiel, le président de l'association suisse des cyclistes militaires, M. Botteron, a salué les représentants des autorités et de la presse et il a remercié le comité d'organisation pour le travail accompli. Le colonel divisionnaire de Loriol, chef d'arme de l'infanterie a dit que l'organisation a été excellente et qu'un gros effort a été accompli. M. Probst a apporté les salutations de l'Union cycliste suisse.

Boxe

Paolino bat Griselle

Paolino, le bûcheron basque, revenu d'un long séjour en Amérique — où il a d'ailleurs ramassé quelques «bûches » — est l'un des rares poids lourds européens auquel on ne puisse dénier une réelle valeur pugiliste. Sa rentrée à Paris a fait sensation, d'autant plus que les managers, intéressés à sa renommée, avaient organisé à grand renfort de réclame une réunion au Vélodrome d'Hiver pour fêter le retour de l'enfant prodigue.

On avait choisi, pour l'opposer au champion basque espagnol, le champion de France toutes catégories, Maurice Griselle. Et l'on disputait gravement les chances respectives des deux adversaires: Le premier, puncheur et battant exceptionnel, doué de moyens physiques formidables et de plus superlativement orgueilleux. Le second, jeune, courageux, résistant et cogneur efficace. Lequel des deux l'emporterait en ce combat qui devait se disputer en dix reprises.

L'événement a répondu hier soir à cette question. Au cours de quatre rounds durement menés devant une assemblée évaluée à une dizaine de mille personnes, le Basque a nettement imposé sa supériorité. Si bien qu'à la cinquième reprise, Griselle, assez mal en point, jeta l'éponge. Paolino fut donc proclamé vainqueur par abandon.

Le plus important des autres combats de la soirée était celui qui opposait Emile Pladner, le populaire «Milon» au champion belge Petit-Biquet. Le combat fut assez équilibré et mené jusqu'au terme des dix rounds. Après quoi la victoire aux points fut adjugée au Français Pladner.

Chronique jurassienne

A Saignelégier. — Assemblée communale.

(Corr.). — Les citoyens de Saignelégier, réunis en assemblée communale, ont confirmé dans ses fonctions M. Jos. Marchand, instituteur de la classe supérieure, pour une nouvelle période de six ans. C'est une marque de confiance bien méritée.

A Saignelégier. — Chute de moto.

(Corr.) — M. Joseph Brossard, domicilié aux Pommerats, circulant en motocyclette, a écrasé un petit chien près de la Sablerie et a fait une chute violente. Le blessé est fortement contusionné sur tout le corp. C'est le troisième accident de moto, dans la région, en une semaine.

A Saignelégier. — Etudes.

(Corr.) — M. Marcel Queloz, étudiant à l'Ecole dentaire de Genève, a subi avec un brillant succès ses examens propédeutiques. Nos félicitations.

A Saignelégier. — Collision.

(Corr.). — Dimanche après-midi, une collision d'automobiles s'est produite au trop fameux contour de la préfecture. Il n'y a pas d'accident de personnes à déplorer, mais les deux machines ont subi quelques dégâts.

A Tramelan. — Combat... d'écureil.

(Corr.) — Maître écureuil, perché sûrement par erreur au bout d'un poteau de téléphone double, en forme de V retourné, fut aperçu par un jeune homme. L'animal chercha à descendre plusieurs fois de son mât. Arrivé chaque fois à mi-hauteur, il rencontrait régulièrement le méchant humain qui cherchait à attenter à sa vie. Les bêtes, ainsi que nous l'apprit La Fontaine, ont aussi leurs traits de génie et de courage héroïque. L'aventurier de notre histoire, tout à fait véridique, remonta au sommet de son... arbre débranché, inspecta rapidement les lieux à la ronde et d'un bond désespéré se jeta dans le vide. Deux trois tours dans le pâturage sur lui-même, puis il reprit pied. Il partit comme une flèche, dépista le poursuivant moins agile et disparut dans un fourré.

Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds

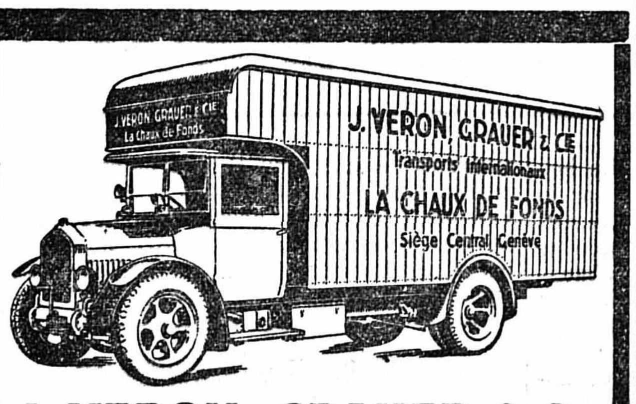

J. VERON, GRAUER & Cie
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
LA CHAUX-DE-FONDS
Tous genres de Transports :
Camionnages - Déménagements
Garde-Meubles - Assurances
Services spéciaux pour HORLOGERIE
Services rapides par convoyeurs de et pour la France
Départs journaliers.
Bureau de renseignements gratuits.

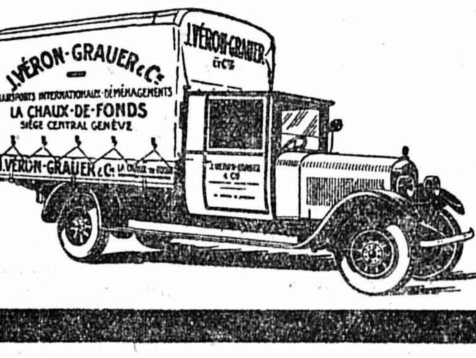

Lundi 27 octobre
dernier jour de ma
Cessation de Commerce
CHAUSSURES
et
SNOW-BOOTS
BAS PRIX

BALANCE 5 15191 CH. DEVINS

A LOUER
pour fin Octobre 1930, rue du Locle 22, bel **appartement** de 3 pièces, alcôve éclairée, chambre de bains et dépendances. — S'adresser **Etude René JACOT-GUILLARMOD**, notaire, **rue Léopold-Robert 35**. P-34464-C 14628

Restaurant des environs
est à vendre, de gré à gré. Bonne réputation; situation excellente, sur route, à une demi-heure de La Chaux-de-Fonds à pied. Bâtiment en parfait état. Cave garnie de marchandises Remise dégagements, rural pour l'entretien d'une vache. — Adresser demandes de renseignements à l'Etude des notaires **Bolle et Girard**, rue de la Promenade 2, La Chaux-de-Fonds. 14950

IMMEUBLES
A vendre dans le quartier Ouest de bons immeubles modernes et de rapport. Placement de capitaux avantageux.
S'adresser chez M. **JEANMONOD, gérant, rue du Parc 23.** 14834

Masseur-Pédicure diplômé
Pose de Ventouses sans douleurs
Massages vibratoires et fœhn
Albert PERRET
Se rend à domicile.
Numa-Droz 31. Téléphone 7.08
Reçoit de 1 à 4 heures. 4741

Albums de Patrons
EverSmart
Automne - Hiver
Fr. 1.75 31903
Librairies et Kiosques

Toitures, Revêtements de Façades
Revêtements intérieurs. Tuyaux en
Eternit. Garages. JH-13750-z 2299

Dépositaire: **Comptoir général de Matériaux de Construction S. A.**, rue Léopold-Robert 155. **La Chaux-de-Fonds.** Tél. **24 441.**

Réparations de montres
et **Régulateurs. Vente** de montres en tous genres. - **Jean Mathey.** Loge 5. Tél. 23 666. 14629

Régulateurs, montres égrenées : vente et réparations **Ch. ECKERT** Numa-Droz 77 Téléph. 22 416
14569

Pour fils d'agriculteurs!
Les Cours d'Hiver
à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier
ont pour but de donner, pendant la mauvaise saison, une utile instruction professionnelle et générale.

Enseignement théorique gratuit **comprenant toutes les branches de l'agriculture :** Elevage, connaissance, hygiène, soins et alimentation du bétail Art vétérinaire. Industrie laitière. Engrais et fumures. Soins aux prairies et pâturages. Culture des légumes de montagne. Arboriculture fruitière. Soins aux forêts. Construction rurales. Machines agricoles. Moteurs. Comptabilité agricole, etc.

Travaux manuels : Cours libres de vannerie, charronnage, menuiserie, sellerie et réparations de machines agricoles.

Ouverture des cours : Début de novembre.

Clôture : mi-mars. P 775 C 13577

Inscriptions : A adresser jusqu'au 30 octobre à la Direction de l'Ecole, à Cernier, qui donne tous les renseignements nécessaises. Prospectus-programme à disposition.

Des bourses peuvent être accordées aux jeunes gens qui présentent une demande motivée.

La Direction de l'Ecole.

Immeubles - Terrains
un intermédiaire est souvent utile!
Si vous êtes vendeur !
Si vous êtes acheteur !
Si vous cherchez un gérant !
adressez-vous en toute confiance à : 14786
EMILE ROEMER
Rue Léopold-Robert 49 Télé 24.380

Chevrolet 4 cylindres
conduite intérieure, en excellent état. Prix avantageux. Facilités de paiement. — S'adresser **Garage CHATELAIN & Cie**, rue Numa-Droz 27. 15144

Photographie Artistique
H. MEHLHORN
Rue Daniel Jeanrichard 5
Portraits, groupes, agrandissements, cartes postales, passeports, etc.
Téléphone 21.946. 2113

Riche assortiment de Meubles
en tous genres Fabrication soignée
Adressez-vous à
L'Ebénisterie Chs Ochsner
Rue de la Charrière 42
Téléphone 23.735

BEAU DOMAINE
à vendre au Val-de-Ruz
Les héritiers de **Chs-Ls Veuve** et de **Cécile Elvire Veuve-Némitz**, vendent de gré à gré, le domaine qu'ils possèdent en indivision au territoire de Cernier, comprenant :

A. Domaine de Cernier, altitude 810 m.
A Cernier, bâtiments, places, verger, jardin et champs d'une superficie de 56.988 m² formant les articles 1631, 1632 et 788.

B. Domaine de Montagne, altitude 1110 m.
à la Montagne de Cernier, Au Patros, bâtiment, jardin, pré champs, pâturage boisé et forêts de 84.752 m², formant les articles 416, 566 et 786. 14724

La forêt et le pâturage boisé contiennent plus de 1000m³ de bois

Pour tous renseignements, S'adresser à l'Etude de MM. **Perregaux**, notaire et **Soguel**, agent d'affaires, à **Cernier**. Tél. 51.

Pour soutenir l'organisme et tonifier les nerfs, prenez
l'Elchina.
Flacon ou boîte original fr. 3.75; doubles fr. 6.25, dans les pharmacies.
JH 10575 Z 2355

Clinique des Plumes Réservoir
Bon fonctionnement rétabli au
PALAIS DES PLUMES RESERVOIR
Librairie
Wille
La Maison spécialisée dans l'achat, la vente, les réparations des «Plumes Réservoir» 2756

Tourbe Malaxée
Garantie parfaitement sèche.
En vente chez tous les marchands de combustibles.
JH 1801 Lt 1869

FEUILLETON DE *L'IMPARTIAL* 29

MITSI

PAR

DELLY

Et tout bouillant de rage mal contenue, il s'en alla trouver la présidente qui achevait de s'habiller pour le dîner.

Florine était près d'elle, morne, dolente, s'éventant d'une main lasse... Mais elle sortit de sa torpeur en entendant Parceuil raconter à Mme Debrennes que, de toute évidence, Christian avait cédé à la prière de « cette intrigante, cette fille de rien », en faisant réintégrer les frères de Marthe dans leur emploi.

— Ah ! dès la première fois que je l'ai revue à Paris, dans la chambre de Jacques, comme j'ai eu l'intuition qu'elle était une créature dangereuse ! s'écria Mlle Dubalde. Oui, elle a certainement hérité des vices de sa mère et de son habileté pour prendre les hommes à ses filets... Méfiez-vous que Christian, quels que soient son expérience et le scepticisme qu'il affiche à l'égard des femmes, ne se laisse mettre sous le joug comme, paraît-il, le fut Georges Douvres avec la mère de cette odieuse petite créature.

Mme Debrennes leva les bras au plafond, en gémissant :

— Ma pauvre enfant, qu'y pouvons-nous ?... Tu sais aussi bien que nous-mêmes combien la nature de Christian est indépendante, volontaire, orgueilleuse ! Il n'y a qu'à laisser faire... Mais hélas, que je déplore d'avoir introduit cette fille sous notre toit ! Vraiment, les personnes les plus sensées ont parfois de ces aveuglements incompréhensibles !

Parceuil, qui arpentait d'un pas saccadé le salon de la présidente, dit entre ses dents :

— Oui, peut-être que si je l'avais vue, moi, je vous aurais dès le début signalé le danger... car, enfin, sa mère était une enchanteresse...

Il s'interrompit avec une sorte de rictus nerveux.

Florine demanda :

— Vous l'avez connue, la danseuse ?

— Oui.

Ce monosyllabe tomba, très bref, des lèvres sèches de Parceuil... La présidente expliqua :

— Flavien, sur la prière de M. Douvres, s'est rendu à Vienne après la mort de Georges et s'est occupé de savoir s'il existait quelque chose de véridique dans les prétentions de cette femme. Il a eu avec une courte entrevue, deux jours avant sa mort.

— Et elle était vraiment très jolie ?

— Oui... plus que jolie... N'est-ce pas Flavien?

Un geste d'assentiment lui répondit.

Elle poursuivit :

— Par charité, ce bon Flavien s'est occupé de l'enfant qui n'avait sans cela d'autre asile que l'assistance publique... Oui, par pure charité, car enfin rien ne nous prouvait qu'elle fût réellement la fille de Georges Douvres.

— Mais, en ce cas, sur quoi donc comptait cette femme pour faire reconnaître la soi-disant légitimité de son union ?

Parceuil leva les épaules, en répliquant brusquement :

— Il n'y avait là que chantage, simplement. C'est classique, chez les personnes de cette espèce... Mais comme elle n'avait pas à faire à des naïfs, elle aurait perdu son temps près de nous.

— Enfin, vous en avez été débarrassés par cette mort opportune... Mais prenez garde que sa fille ne vous donne aussi de gros ennuis ! Bon chien chasse de race. La petite montre déjà de quoi elle est capable, en sachant si vite retenir l'attention de Christian, qui est difficile et n'a pas l'habitude de s'intéresser à n'importe qui.

La présidente hocha sa tête coiffée d'un bonnet de chantilly garni de velours pensée.

— Evidemment, ma bonne Florine... évidemment. Je voudrais voir cette maudite enfant bien loin d'ici ! Mais comment faire ?... Christian serait furieux si nous la faisions partir !... N'est-ce pas, Flavien ?

— Sans aucun doute... Mais je réfléchirai... je chercherai un moyen. Pour l'instant il n'y a pas d'ailleurs péril en la demeure... D'autant plus que Christian n'a pas la nature faible, influençable de ce pauvre Georges. C'est un caractère et les femmes, jusqu'ici, n'ont jamais eu beaucoup d'influence sur lui.

— Il n'en faut qu'une pour réussir là où toutes les autres ont échoué... Et cette Mitsi est si jolie !... Elle a des yeux si étonnants !... si merveilleux, vraiment !

Florine dit entre ses dents :

— Je ne leur vois rien de tellement extraordinaire !

Parceuil lui jeta un regard narquois.

— Je le pense bien, ma belle enfant !... Mais moi, qui me souviens des yeux de sa mère, je ne doute pas qu'elle soit en effet peu banale, mon intéressante pupille. Je vous dirai d'ailleurs bientôt mon jugement sur elle, car je compte demain faire sa connaissance.

Marthe, que Mitsi n'avait pas revue depuis le dimanche précédent, vint voir la jeune gouvernante dans la matinée du lendemain. Mitsi la reçut dans sa chambre, petite pièce confortable, voisine de celle de Dorothy... La lingère lui dit qu'elle venait de la part de ses frères, de sa mère et d'elle-même, la charger d'offrir leurs remerciements à M. Jacques, qui avait si gentiment intercédé près de son père pour les ouvriers congédiés.

Mitsi proposa :

— Venez les lui présenter vous-même, ma bonne Marthe. Il sera content de vous voir, le cher petit. Nous avons plusieurs fois parlé de vous, depuis dimanche, et il m'a demandé de le conduire un jour chez votre mère pour faire la connaissance de vos neveux. C'est un enfant charmant, plein de coeur, ce pauvre petit Jacques, et il est bien dommage qu'il soit si délaissé moralement par les siens.

Marthe fit observer :

— Son père avait cependant l'air assez affectueux pour lui, l'autre jour ?

— Oui, un peu plus, en effet... Mais je le crois d'une nature fantasque, sur laquelle il ne faut guère compter.

Marthe observa d'un coup d'oeil discret et nuancé d'inquiétude la physionomie charmante, un peu troublée au seul souvenir évoqué par les paroles de la lingère... Celle-ci, par les gens de l'office, était au courant des bruits qui circulaient, relativement à l'intérêt dont Mitsi se trouvait l'objet de la part du maître. Mais alors que presque tous accusaient la jeune fille de coquetterie, d'intrigue, de perversité même, elle, courageusement — car le branle des calomnies était mené par Léonie et Adrienne, les deux plus importantes personnalités de l'office — avait défendu Mitsi, assurant qu'elle était incapable de rienfaire pour être remarquée, et qu'elle serait même bien fâchée de l'être.

(A suivre.)

L'actualité

LA PLUIE

Cette année, le printemps et l'été ont passé sans que, dans la plupart des régions, le soleil ait été de la fête. Sauf dans quelques coins privilégiés, il a venté, il a tonné, il a plu surtout, avec une régularité et une abondance propres à nous faire désespérer de revoir jamais les beaux jours.

Les gens qui pensent que tout s'arrange, même les cataclysmes météorologiques nous ont dit : « L'automne sera beau et nous consolera par sa splendeur rayonnante », mais voilà bientôt novembre et c'est toujours le déluge. Il faut bien que les optimistes eux-mêmes en prennent leur parti, c'est décidément la suite aggravée de la série d'années humides que nous subissons depuis un ou deux lustres.

Il y a comme cela, des périodes alternatives, tantôt sèches, tantôt pluvieuses. On a noté ainsi que les premières se sont étendues de 1826 à 1840, de 1851 à 1870, de 1886 à 1900 et les secondes de 1806 à 1825, de 1841 à 1855 de 1871 à 1885. Nous subissons, malheureusement, une nouvelle série humide.

Le professeur Brukner et l'abbé Gabriel, qui font l'un et l'autre autorité en matière de météorologie, sont d'accord pour admettre des alternatives de périodes chaudes et pluvieuses et le premier a pu énoncer la loi suivante : que, depuis plusieurs siècles, le climat de l'Europe occidentale éprouve des oscillations d'une durée moyenne de trente à trente-cinq ans, se partageant chacune en deux phases égales de dix-sept années chaudes et sèches et de dix-sept années froides et humides.

Qu'est ce que la pluie ? Une chose fort désagréable, évidemment, tellement même, qu'il est d'usage de dire que rien n'est ennuyeux autant qu'elle, mais cette description est peut-être insuffisante au point de vue scientifique. Indiquons donc, à la suite des savants qualifiés, qu'elle a pour cause l'évaporation qui se fait à la surface de la terre des terrains humides et des nappes d'eau répandues sur la surface du globe.

Ces vapeurs, à l'exemple de la vapeur chaude, s'élèvent, s'agglomèrent en masses plus ou moins épaisses, sous la forme de nuages, à des hauteurs variables et demeurent suspendues dans l'atmosphère. Subissent-elles, tout-à-coup, un refroidissement, elles se condensent en gouttelettes très fines qui augmentent de volume si l'air se refroidit davantage et qui, devenant plus lourdes que l'air, tombent alors sur le sol.

Mais est-il bien nécessaire de connaître le mécanisme de la pluie ? Cela ne nous consolerait pas du désagrément qu'elle nous cause et mieux vaut nous borner à souhaiter qu'elle finisse et à parler, pour leur originalité, des pluies phénoménales qui ont été constatées dans le passé, pluies de soufre, de sang, de boue, de sauterelles, etc.

De tous ces cas extraordinaires et qui sèment chaque fois l'étonnement et parfois la terreur parmi les populations qui en sont spectatrices, c'est le vent seul qui est responsable. Il arrive assez souvent, par exemple, que les sables du Sahara, soulevés et entraînés à de très grandes distances, viennent atteindre des vaisseaux à trente kilomètres de la côte.

Les pluies de sang ne sont que des pluies de vapeur colorées de poussières rouge ocrée, ou parfois de champignons microscopiques provenant d'algues pourpres. L'effet n'en est pas moins terrifiant pour les indigènes qui les reçoivent et on en vit se réfugier dans les églises persuadés qu'ils étaient qu'un cataclysme allait frapper le monde.

On éprouve parfois, aux Etats-Unis, dans les régions de l'Utah et du Wyoming, des pluies salées. Elles proviennent du St-Lac, le fameux lac voisin de la ville des Yomons, lorsque le vent souffle en trombe de l'ouest. L'eau est soulevée et emportée par lui à cent kilomètres de distance, les arbres et les maisons sont comme poudrées à frimas par le sel déposé.

Les pluies de cendres sont dues à des éruptions volcaniques ; celles de soufre ont cette particularité de n'en point contenir une parcelle. Seule la couleur fait illusion. Mais il s'agit simplement du pollen des fleurs de différents végétaux, tels que les noisetiers, les aulnes, les bouleaux, les lycopodes qui emporté par le vent dans les nuages, se mêle ensuite à l'eau qui tombe et forme avec elle une matière qu'on confond d'autant plus avec du soufre qu'elle est facilement combustible.

Le 4 avril 1892, on a observé une pluie de boue le long du chemin de fer à Onaga, en Amérique. Elle commença le matin et dura jusqu'à la nuit ; ses effets s'étendirent ensuite à un rayon de quatre-vingt kilomètres. Toutes les maisons des côtés sud et est étaient couvertes d'une vase jaune si épaisse que la lumière du jour ne passait plus à travers les vitres. Les trains qui suivaient la ligne avaient leurs fenêtres si bien enduites que l'obscurité la plus profonde régnait dans les wagons.

On a noté également, mais plus rarement, cependant, des pluies de sauterelles, de grenouilles et même de petits poissons. Il faut les explique de la même manière que les pluies salées, c'est-à-dire par des trombes entraînant les sauterelles à de vastes distances ou aspirant avec l'eau d'un étang les poissons qu'elles transportent au loin et qui retombent ensuite mêlés à l'eau pulvérisée.

Autant de phénomènes que nous ne connaissons pas sous nos latitudes, ce dont il convient plutôt de nous centrister.

Robert DELYS.

L'actualité suisse

Le jugement de l'affaire Berchtold

WINTERTHOUR, 20. — *Au cours de l'audience du samedi du procès Berchtold, devant la cour d'assises de Winterthour, on a terminé l'interrogatoire des témoins. Il ressort des dépositions que l'accusé, lors de son meurtre, a exprimé l'intention de se suicider.*

L'expert psychiâtre, le prof. Maier, est d'avis que le meurtrier s'est rendu compte de ce qu'il faisait, mais qu'il était dans un tel état d'esprit avant de commettre son acte, qu'on peut lui accorder des circonstances atténuantes.

Le procureur prononce son réquisitoire, puis le défenseur de Berchtold commence sa plaidoirie. Il demande l'indulgence du jury pour son client qui fut toujours un pauvre malheureux. Il déclare que Berchtold n'a pas eu l'intention de tuer, mais seulement de blesser son adversaire.

Après trois heures de délibérations, le chef du jury annonce, vers 22 heures, tandis qu'une grande foule se rassemble devant le palais de justice, que Berchtold est reconnu coupable de meurtre. La Cour le condamne à 10 ans de pénitencier et à la privation des droits civiques pendant 5 ans.

Broyée par le train

MORGES, 20. — A 18 h. 18 fait arrêt à la gare de Morges, pour une minute, le train direct de Genève No. 25, arrivant à Lausanne à 18 h. 32.

De 18 h. 33 à 18 h. 36, fait arrêt à Morges, le train omnibus 1062 parti de Lausanne à 18 h. 15.

A 18 h. 37 part de Morges pour Bière le train 84.

A 18 h. 41, passe en trombe à la gare de Morges, sans arrêt, le train direct 125 de Genève, arrivant à Lausanne à 18 h. 54.

Peu avant le passage du direct arrivait sur le quai, côté lac, avec l'intention de prendre le train Morges-Bière, Mlle Lucie Aubert, née le 10 janvier 1900, femme de chambre chez M. Henri Monod, de Buren, à la Prairie sur Morges. Sitôt que le train 1062 eut passé sur la voie du lac, Mlle Aubert traversa les voies — la gare de Morges ne possède pas de passage sous voie, — pour gagner le quai et prendre le train du B.-A.-M. Au même moment arrivait le direct de Genève. Il atteignit et broya horriblement Mlle Aubert, qui fut tuée sur le coup et dont le corps, aussitôt relevé, fut provisoirement déposé, pour les besoins de l'enquête faite par l'Office de Paix, dans l'une des salles de la gare.

Deux incendies

BELP, 20. — Dans la nuit de vendredi à samedi, deux incendies ont éclaté dans la partie basse du Gurbetal. Vesr une heure, le feu a pris naissance dans une grange du village de Toffen. Bientôt, le feu ayant trouvé un aliment facile dans les fourrages, gagna la maison d'habitation attenante. Le bâtiment fut entièrement détruit. Les fourrages et le mobilier du 1er étage ont été la proie des flammes. L'immeuble était assuré pour 23,000 francs. On croit à la malveillance.

A 2 heures du matin, à Unterzelg, près de Niedermuhleren, une petite maison habitée par un homme seul de 65 ans, a été détruite par le feu. Le mobilier n'a pu être sauvé. On pense que le sinistre est dû à une défectuosité de la cheminée.

Coup d'œil sur les affaires

Le malaise du marché financier

BERNE, 20. — Certes la tournure défavorable que prennent les événements de l'Amérique du Sud et la débâcle des cours de la bourse de New-York, sont à l'origine du malaise qui pèse lourdement sur les marchés financiers. Il ne faut cependant pas attribuer une importance démesurée à ces facteurs qu'efface, à notre avis, la gravité de la situation politique et économique de l'Allemagne. La rapiditié avec laquelle s'est modifiée la structure financière du Reich au lendemain des élections du 14 septembre, exprime mieux que tout commentaire l'opinion que l'on a, dans le monde, de la victoire conjuguée des communistes et des hitlériens. L'étranger d'abord, puis les Allemands eux-mêmes, ont exporté en masse leurs capitaux. Quatre milliards de marks circulent actuellement en Suisse et l'on évalue à plus de dix milliards le montant total des capitaux qui se sont enfuis devant l'attitude belliqueuse d'une grosse fraction du Reichstag. Le mark est en danger et pour le protéger, la Banque de l'Empire a expédié d'importantes quantités d'or à Paris; le total de ces expéditions s'élève à ce jour à 437,5 millions. Elles n'ont point suffi cependant à contrebalancer l'exode en masse des capitaux et devant l'inutilité de ces mesures, la Reichsbank s'est vue dans l'obligation d'élever de 4 % à 5 % son taux officiel d'escompte. L'Allemagne est en danger, d'inquiétantes fissures se produisent dans sa structure économique. Faut-il aider l'Allemagne ? Un consortium bancaire américain vient de lui accorder un prêt de 125 millions de dollars, mais cette somme ne suffira même pas à couvrir les pertes en devises ou en or essuyées par la Reichsbank depuis les dernières élections. Certains estiment qu'en présence d'une crise politique aussi grave, aucun pays étranger ne peut aujourd'hui aider efficacement l'Allemagne. Le sphynx conserve son secret et nous avons tout lieu de croire qu'il est dans l'intérêt du monde de n'en pas vouloir pénétrer le mystère.

La baisse brutale infligée à nos bourses suisses est le reflet de l'esprit décourageant qui règne sur tous les marchés financiers. En une semaine, l'Electrobank a baissé de 1145 à 1095, la Motor-Colombus s'est affaissée de 990 à 910 et l'Aluminium fléchit de 2700 à 2585. Les actions de banques abandonnent en moyenne une vingtaine de points sous la conduite de l'Union Financière qui recule de 690 à 628. Les étrangères accusent des pertes sensibles avec Hispano à 1550 contre 1700, Italo à 310 contre 340 et Kreuzer et Toll à 625 contre 660. A l'heure où nous écrivons, une reprise se manifeste, mais il s'agit là, avant tout, d'un mouvement provoqué par des nécessités techniques.

Une explosion à Guin

GUIN, 20. — Samedi matin, à 9 h., une grave explosion s'est produite dans la maison de M. Lipawski, sellier à Guin.

L'explosion a été provoquée par l'inflammation de produits utilisés pour l'imprégnation.

Mme Lipawski, âgée de 42 ans, et deux enfants en vacance, âgés de 10 et 15 ans, ont été grièvement blessés. Leur état semble désespéré.

M. Lipawski et son ouvrier, M. François Nadler, ont également subi des brûlures.

La maison est détruite, presque tout le mobilier est resté dans les flammes.

On apprend au sujet du terrible accident de Guin, que deux des blessés, Mme Lipawski et l'un des enfants, sont toujours dans un état très graves, tandis que le second des enfants n'a que des blessures assez légères. Les médecins n'ont pas encore abandonné tout espoir en ce qui concerne l'état des deux victimes le plus gravement atteintes.

Chronique jurassienne

Asile jurassien pour enfants arriérés.

On nous écrit :

Le Comité de l'Asile jurassien pour enfants arriérés s'est réuni à Moutier, samedi 11 octobre, présidé par M. Moeckli, inspecteur scolaire, à Neuveville.

Chaque automne, ce comité a pris l'habitude de fixer son travail d'un nouvel hiver : appels, propagande, conférences, appuis financier et moral à trouver et de continuer l'oeuvre enthousiaste, désintéressée — *et si nécessaire !* — entreprise depuis vingt ans.

Dans son rapport présidentiel, M. Moeckli s'est réjoui des progrès effectués, de la sympathie qui vient préciser le beau projet de l'Asile jurassien pour enfants arriérés.

Déjà 43 communes et 10 bourgeoisies ont adhéré à l'Association, 18 communes et bourgeoisies ont voté des crédits pour la construction de l'Asile. L'Etat a assuré son appui financier et moral. Et puis, le public s'est intéressé au mouvement. Il s'est ému des résultats acquis dans les institutions analogues de l'ancien canton et des autres régions.

L'Asile jurassien entre dans une voie de réalisation certaine. M. Sautebin, directeur de l'Ecole normale de Delémont a rapporté sur la situation financière. La fortune s'est augmentée et a atteint 177,000 francs, — quelques dons sont venus de corporations et d'amis — la vente de médailles organisée par Stella Jurensis et le corps enseignant a laissé le bénéfice inattendu de 21,000 francs.

Chronique neuchâteloise

Elevage du bétail

Les concours régionaux de bétail ont eu lieu du 10 au 26 septembre, dans quinze localités du canton.

L'effectif des animaux présentés est le suivant :

319 taureaux et taurillons de syndicats et de particuliers ;

1426 vaches et génisses de 14 syndicats de la race tachetée rouge et blanche ;

1745 animaux bovins, contre 1632 en 1929 et 1574 en 1928.

156 verrats et truies de trois syndicats d'élevage de la grande race blanche ;

90 boucs et chèvres de trois syndicats d'élevage de la chèvre blanche du Gessenay ;

5 béliers de particuliers ;

1996 animaux au total, contre 1821 en 1929;

La nouvelle carte de pointage à 100 points de la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race bovine tachetée rouge a été appliquée dans ces concours. Les experts et les délégués des syndicats furent réunis pour un cours d'instruction théorique et pratique, à l'Ecole d'agriculture, à Cernier. D'une manière générale, la nouvelle tabelle a donné satisfaction; le nombre des rubriques étant réduit, un gain de temps en est résulté. Malgré cela, le jury a dû être renforcé à La Brévine et le concours dédoublé au Val-de-Ruz.

Voici les résultats généraux de ces concours:

1. Espèce bovine

238 taureaux et taurillons ont mérité la prime, dont 135 avec bons d'espèces ;

64 taureaux et taurillons sont acceptés pour le service public de la reproduction ;

17 taureaux et taurillons sont refusés, et ne peuvent être utilisés que pour le bétail de leurs propriétaires ;

9 taureaux bénéficient d'une surprime de 20 à 50 francs, parce que leur mère avait déjà obtenu, au moment de leur naissance, le certificat de productivité laitière ;

105 cahiers fédéraux de certificats de saillie ont été attribués par le jury, contre 93 et 1929 et 62 en 1928. Une première condition posée était que tous ces animaux de choix portent à l'oreille droite la marque métallique d'ascendance;

1404 vaches et génisses ont mérité la prime et leur inscription dans l'un des quatorze registres généalogiques des syndicats d'élevage ;

22 femelles bovines ont dû être refusées.

Sur les 1404 vaches et génisses primées, 15 ont mérité la surprime spéciale de fr. 10 et 31 celle de fr. 20, parce qu'elles ont subi avec succès, dans l'année de contrôle 1929-1930, les épreuves de productivité laitière. Le nombre de ces surprimes ira en augmentant lorsque tous les syndicats participeront au contrôle laitier. Quelques syndicats viennent de commencer ces épreuves. 321 femelles bovines primées ont droit à la surprime de fr. 2 pour port à l'oreille droite de la marque d'ascendance. Si les éleveurs et les secrétaires des syndicats prêtent attention à cette disposition du programme, le nombre de ces surprimes est susceptible d'être plus élevé.

Quatre taureaux et 70 vaches et génisses ont obtenu 90 points et plus sur 100; 45 taureaux et 473 vaches et génisses ont obtenu de 85 à 89 points.

Les progrès signalés ces dernières années s'accentuent, lentement peut-être, mais sûrement. Il ne tient qu'aux syndicats qu'ils soient plus marqués et plus rapides encore.

2. Espèce porcine

Seize verrats et 135 truies ont mérité la prime de 1re classe et 6 verrats une surprime pour ascendance prouvée par un pedigree.

Cinq truies seulement ont mérité une prime de deuxième classe.

Il a été décerné 62 suppléments de primes pour truies avec ascendance enregistrée et 11 suppléments de primes pour les truies accompagnées de 10 petits au moins.

Les trois syndicats possèdent des troupeaux mâles et femelles de tout premier choix, qui ont fait l'admiration du jury.

3. Espèce caprine

Trois boucs et 69 chèvres ont obtenu la prime de 1re classe ; 1 bouc et 15 chèvres une prime de 2me classe.

Si les trois syndicats s'appliquent à rechercher une ascendance prouvée pour leurs élèves, les résultats des concours seront meilleurs.

4. Espèce ovine

Sur les 5 béliers présentés, 4 ont pu être primés en première classe et 1 en deuxième classe.

Quatre béliers appartiennent à la race brune du Jura et le cinquième à la race Oxford.

Au Sanatorium neuchâtelois.

On nous écrit :

Le 11 octobre, le Sanatorium neuchâtelois donnait son habituelle soirée d'automne, à l'occasion du retour de vacances de son cher directeur, le Dr Rossel. Un programme varié, fruit de collaborations dévouées et charmantes, offrit à chacun d'heureux instants d'émotion et de gaîté : Vieilles chansons en frais costumes dans un décor automnal; choeur traditionnel rondement mené comme chaque fois par l'habile baguette de Soeur Emma; musiques variées, monologues et comédies — et chacun s'en fut coucher en toute sagesse.

Le matin même, le onzième numéro de la toujours vivante « Gazette de Beau-Site » sortait de presse, sous sa nouvelle et fulgurante couverture. Le zèle de tous les collaborateurs, sous l'aimable férule de leur rédacteur en chef, le Docteur Houriet, a réalisé cette fois une réussite qui enchantera tous les abonnés.

L'on voit par tout ceci que les Neuchâtelois de Leysin sont des gens privilégiés — et ce nous est encore ici, l'occasion d'adresser un chaleureux merci à la Fanfare de Tempérance du Val-de-Ruz qui, une semaine auparavant, offrit à Beau-Site un très beau concert. C'est remercier en même temps MM. Robert, de la fabrique de Fontainemelon, dont la gracieuse libéralité permit aux instrumentistes le voyage en auto-car.

Nous faisons donc tous nos voeux pour un bienveillant « récidive », l'an prochain. Comme disait le clarinettiste : « Il sera beau que chaque année notre joyeuse fanfare puisse faire revivre à Beau-Site le sourire neuchâtelois ! »

Un avertissement aux ménagères

Depuis quelque temps des voyageurs, visitant la clientèle particulière, vendent aux ménagères, en faisant abus de la marque « Banago », un mélange quelconque de cacao et bananes, à des prix bien trop élevés. Toute information, nous permettant de prendre en justice les personnes fautives, sera récompensée. Demandez du Banago en emballages originaux (¼ kg 95 ct., ½ kg frs 1.80) qui se vend partout. Le débit de Banago, de plusieurs fois supérieur à toutes les autres fabrications de cacao à la banane ensemble, garantit une qualité toujours fraîche et pareille.

JH 515 B 14777 **Nago Olten.**

Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds

Dans nos Cinémas, tous les soirs jusqu'à Jeudi

APOLLO
L'ERMITE, Drame intime
Le Tango de la mort, drame d'aventures

SCALA-SONORE
Une formidable production sonore M. G. M
LE FIGURANT
incomparable Comédie humoristique sonore avec Frigo

MODERNE
Suzy Saxophone avec Anni Ondra
Son Serment sacré, drame
Jeudi — Le programme sera au Théâtre Jeudi 15218

Mercredi Matinée à la Scala à 3 h. 30

QUE

vous vous proposiez d'acheter

Violon
Gramophone
Radio
Amplificateur
Disques

La signature 11824

Reinert

vous en garantit la qualité.

Demandez catalogues gratis.

50, Léop.-Robert
La Chaux-de-Fds.

RAISINS DE TABLE

Tessinois la.

très doux à fr. 0.56 pas kilo.
Raisins p. vin fr. 0.42 p. kilo
expédie MARIONI Tiz. CLARO.
JH 57955 O 15217

Auto-Lithinée SIMON
se trouve à la 10884
Pharmacie BOURQUIN

Régulateurs sonnerie merveilleuse, depuis fr. 56 —

Réveils. Bons réveils garantis bonne qualité, à fr. 5.50.

Chez de Pietro, Léopold-Robert 74. 32208

Jeune fille

de la Suisse allemande, 21 ans, honnête et travailleuse, présentant bien, cherche place dans un magasin ou petit commerce, sinon auprès d'enfants. Vie de famille désirée. — S'adr. à Mlle Berthe Baumgartner, Bois-Gentil 9. 32206

On cherche
bon comptable

expérimenté, habile. Situation stable. — S'adresser S. A. des Etablissements G GAUTHIER Fils, 5, rue Colbert, à BELFORT (Territoire). JH-30340-D 15177

A louer

rue Léopold-Robert, à l'usage de bureaux, 2 chambres contigües et indépendantes. — S'adr. à Gérances & Contentieux S. A., rue Léopold-Robert 32. 15184

Appartement

de 3 pièces, ou éventuellement de 2, avec bout de corridor, est demandé à louer pour le 30 avril 1931, par ménage solvable et tranquille. Situation ensoleillée désirée. — Offres écrites sous chiffre N. I. 14556, au bureau de l'Impartial. 14556

A louer

pour le 31 octobre, rue de la Promenade 36, appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances. — S'adr. à Gérances et Contentieux S. A., rue Léopold-Robert 32 14227

Beau domaine

d'environ 80 poses neuchâteloises, à vendre dans la région d'Yverdon. Terres et bâtiments en parfait état. — S'adresser Etude ROSSIAUD, notaire Neuchâtel. P-2863-N 14537

3 Pianos

excellents sont à louer à fr. 10 — et fr. 12 — par mois. 15112

Magasin PERREGAUX

rue Léopold-Robert 4 (près de la Place de l'Hôtel-de-Ville).

Peugeot 6 places

taxe payée pour 1930 15145
Belle occasion. — Facilités de payement.
Garage Châtelain & Co, Rue Numa Droz 27

Mise d'Immeubles

Samedi 8 novembre 1930, à 15 heures à OPPENS, François Gueissaz, fera vendre aux enchères publiques volontaires, les immeubles ci-après désignés, comprenant bâtiment avec logement, belle grange à pont, deux écuries, etables à porcs, remises, chambre à lessive, fontaine, beau verger bien arborisé, jardins, places, prés et champs, le tout d'une surface totale de 835 ares, 67 ca.

Excellent terrain peu morcelé.

Vente au détail par bien fonds, bloc réservé.

Conditions et renseignements **Etude C. DECKER,** notaire à **YVERDON.** JH 2330Y 14689

Belle Propriété

de rapport et d'agrément **à vendre à Bôle,** à proximité de 2 gares, belle vue imprenable sur le lac et les Alpes, jardin-verger de 1200 m2, maison comprenant: 2 logements de 5 chambres, avec bains installés et 1 logement de 3 chambres, avec toutes dépendances, eau, gaz, électricité. — Offres sous chiffre **B. P. 12394,** au bureau de l'Impartial. 12394

Cornaux

On offre à vendre les immeubles ci-après:

1. **Belle propriété** au haut du village, comprenant: a) **Maison de maître,** de 7 pièces, cuisine et dépendences, grand jardin potager et d'agrément, verger, etc. b) **bâtiment de ferme** ayant logement de 4 pièces avec rural, grange écurie, étable à porcs, poulailler etc. Le tout forme l'article 1304 du Cadastre, **à Cornaux.** Bâtiments, places, jardins et vigne (verger) de 5269 m2. Taxe cadastrale: Fr. 41.730.—. P 2668 N 13231

Cette propriété, dans une situation très favorable et d'un accès facile par auto (dix minutes depuis Neuchâtel, peut-être utilisée pour tous genres de cultures, de commerce ou d'industrie. Possibilité d'installer un garage.

2. **Terres cultivables,** soit 8½ poses (2700 m2) de champs, trois prés, un verger et un jardin.

On serait disposé à vendre l'ensemble des dits immeubles en un seul bloc. — Pour tous renseignements, s'adresser à **l'Etude de Ph. Dubied & C. Jeanneret,** notariat et gérances, Môle 10, **a Neuchâtel.**

Etude Fritz Matthey, notaire, Le Locle

VENTE D'IMMEUBLES
PAR ENCHÈRES PUBLIQUES

Les héritiers de feu M. Fritz Emile RAMSEYER, quand vivait, à la Brévine, exposent en vente par enchères publiques **le domaine** qu'ils possèdent à La Brévine, lieu dit **„chez Guenet"**, soit les Articles 405, 406, 407, 409, 410, 412, 413 et copropriété aux Articles 417, 418, 419 et 420 du cadastre de La Brévine.

Superficie totale:	75.377 m2
Terres labourables:	27.5 poses environ,
Estimation cadastrale:	Fr. 19 330.—
Assurance des bâtiments:	Fr. 10.400.—

Est comprise dans la vente la recrue perpétuelle du bois à l'article 224 du Cerneux-Péquignot, au Chateleu, bois de 3020 m2 — (Estimation cadastrale fr. 390.—).

Les enchères auront lieu à **l'Hôtel de Ville de La Brévine, le lundi 27 octobre 1930, à 15 heures 30.**

Pour visiter le domaine, s'adresser à M. Adrien Ramseyer, charron, à la Brévine; pour prendre connaissance des conditions d'enchères, en l'Etude du Notaire soussigné, chargé des enchères.

Fritz MATTHEY, notaire

A LOUER

pour époque à convenir, au centre de la rue Léopold-Robert, un bel appartement remis complètement à neuf, de 7 chambres, chambre de bonne, chambre de bains installée, chauffage central. — S'adresser chez M. A. Jeanmonod, gérant, rue du Parc 23. 14681

Librairie COURVOISIER
Rue Léopold-Robert 64

Viennent de paraître:

Album de Timbres-poste 1931
Yvert & Tellier
Fr. 9.—

Almanach de Neuchâtel 1931
Fr. 0.75

Grand choix de Calendriers

Envoi au dehors contre remboursement. 14009

„ASSOCIATION EN FAVEUR DES VEUVES ET ORPHELINS DE NOTRE CITÉ". Les temps sont durs; raison de plus de penser à ceux dont le fardeau quotidien est lourd. - Soutenez la veuve et l'orphelin! Les dons les plus minimes seront reçus avec reconnaissance. - Compte de chèque IV B 1298. 13749

A la Pensée
Jules LUTHY
3, Balance, 3 Télé. 21-392
Nos excellentes qualités suisses sont au complet

Yala Jersey laine et soie en Combinaisons et Pantalons
apporte cette saison des coloris et ses façons magnifiques

Bas dans tous les Prix — Laine, Laine et Soie, Soie, Fil et Soie

Nos Pullovers et Gillets (pure laine) 15601
sont des merveilles

Achetez chez le bon spécialiste pas plus cher qu'ailleurs.

Nos prix sont à la portée de toutes les bourses
5 % S. E. N. & J 5 %

Salons de Coiffure
Kellenberger
Ondulation permanente
pour Dames et Messieurs
Appareil perfectionné
Mise en plis, Coupe, Ondulation au fer, au fœhn, par mains expertes
Shampooing — Teinture
Manucure
Promenade 16
Téléphone 21.849 1347

Bébé ne restera...
pas à cet âge si précieux!
Mères, n'oubliez pas que ses premières expressions peuvent revivre sur une
14964
Photo d'Art GROEPLER
Téléphone 25.059

LIBRAIRIE COURVOISIER
Rue Léopold-Robert 64
LA CHAUX-DE-FONDS

Léonard MERRICK

Cynthia

Cynthia nous offre une peinture de curieuses mœurs littéraires avec un accent de vérité indéniable. Une figure féminine attachante, une jolie fille au début qui devient une vraie femme développée par les épreuves. Histoire bien contée, avec une finesse et une émotion croissante. 14921

Frs. 3.--

Envoi au dehors contre remboursement.

HENRI GRANDJEAN
GARAGE de LA RUCHE
Réparations d'automobiles
Fournitures et Accessoires
Huile. Peinture Duco. Benzine
Pneumatiques
Crêtets 92 9208 Téléphone 22.922

23.445

Un coup de téléphone et notre service technique vous soumettra un projet de RÉCLAME EN HELIO. Le procédé le plus moderne.

On s'abonne en tout temps à l'IMPARTIAL.

Etat-civil du 16 octobre 1930

PROMESSES DE MARIAGE

Aubry, Norbert-Jules, horloger, Bernois et Monnier, Marguerite, Bernoise et Neuchâteloise.

DÉCÈS

Incinération. Blanc, François-Paul, époux de Adèle-Bertha, née Perrin. Neuchâtelois, né le 3 avril 1844.

Etat-civil du 17 octobre 1930

NAISSANCE

Fischer, Roger, fils de Karl-Heinrich, boulanger-pâtissier et de Maria-Alice, née Speck, Wurtembergeois.

PROMESSES DE MARIAGE

Ramseyer, Gaston, horloger, Bernois et Neuchâtelois et Grandjean, Alice-Marguerite, Neuchâteloise. — Kocherhans, Karl, mécanicien, Thurgovien et Castioni, Yvonne-Mathilde, Neuchâteloise et Tessinoise.

MARIAGES CIVILS

Gerber, Louis-Alfred, boucher et Brechbühler, Marthe, tous deux Bernois. — Bujard, Aimé-Louis, conducteur C.F.F., Vaudois et Depaoli, Marie-Marguerite, Neuchâteloise. — Ducommun-dit-Boudry, Jules-Henri, horloger, Neuchâtelois et Bernois et Besançon, Nelly-Emma, Neuchâteloise. — Courvey, Numa-Julien-Auguste, chauffeur, Bernois et Kaufmann, Marie-Emilie-Louise, Soleuroise.

DÉCÈS

Incinérations. Racine, née Gusset, Margaritha, veuve de Louis-Paul, Neuchâteloise, née le 29 juillet 1859. — Gygax, née Kehrli, Lina-Sophie, épouse de Frédéric, Bernoise, née le 21 décembre 1862.

Attention

Les personnes qui désirent de **belles Pommes de conserve du pays,** trouveront un joli choix **Mardi** sur la **Place du Marché. au plus bas prix du jour.**
Se recommande. 15222
Mme BOREL-DUCAIRE

Polisseuse or

Une bonne polisseuse de boîtes or **serait engagée** de suite. — Offres écrites sous chiffre **J. M. 15236,** au bureau de l'Impartial. 15236

Photo d'Art

Bel atelier moderne **à remettre,** centre de **Lausanne,** cause départ. Très pressant. Capital nécessaire 7000 fr. — S'adr. **Régie Maurice GENTON. Paix 2, Lausanne.** JH-35711-L 15213

Pension à remettre

de suite ou époque a convenir. — Offres sous chiffre **R. E. 15224** au bureau de l'Impartial. 15224

A LOUER

dans le quartier des fabriques et seul avec le propriétaire, premier étage de 3 pièces, cuisine, vestibule éclairé, bains installés, chauffage central, grande loggia, jardin d'agrément et potager, le tout en plein soleil. Prix mensuel, fr. **115.-.** Disponible de suite ou à convenir (construction 1928). S'ad. au Bureau de l'Impartial. 32169

Pension. Petite famille prendrait quelques pensionnaires solvables. — S'adresser rue Léopold-Robert 28, au 3me étage. 15232

Couturière pour messieurs. — Madame Gerber, rue de la Balance 13 15199

Etiquettes à vins sont a vendre. — S'adresser a la Librairie Courvoisier rue Léopold-Robert 64

Personne. On cherche personne de confiance disposant de ses matinées pour faire un petit ménage. — Offres sous chiffre **N. M. 15231,** au bureau de l'Impartial. 15231

Belle chambre, au soleil, a louer, avec ou sans pension, rue Léopold-Robert 59, au 3me étage, a droite. 32218

Chambre. A louer, jolie chambre meublée, indépendante. - S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 7, au 2me étage. 15235

Chambre. A louer a monsieur de toute moralité, jolie chambre au soleil. Fr. 30 — paiement d'avance. 15233

Chambre bien meublée, au soleil, chauffage central, est à louer. — S'adresser rue du Parc 24, au 3me étage. 15221

Chambre. *Jolie chambre meublée,* au soleil, chauffée, si possible indépendante, est demandée pour dame seule. — Offres écrites sous chiffre **M. A. 15211,** au bureau de l'Impartial. 15211

Personne tranquille et de toute moralité demande a louer, pour le 30 avril, appartement de 2 pièces, au centre de la ville. — S'adr. à M. A. Calame, rue de la Paix 5. 15208

RECOUVREZ VOS CHAMBRES AVEC DU
LINOLEUM
VOUS AUREZ UN INTÉRIEUR AGRÉABLE PROPRE ET TRÈS FACILE A ENTRETENIR

Tous nos linos sont posés par un spécialiste La pose des imprimés est gratuite, travail garanti, devis sur demande.

LINO IMPRIMÉ	QUALITÉ ANGLAISE GLACEE. LES PLUS JOLIS DESSINS, LARG. 183 cm. LE M.				10.—
LINO IMPRIMÉ AVEC BORDURE	LARGEUR	57 cm.	68 cm.	91 cm.	114 cm.
		2.75	3.30	5.75	7.25
LINO INCRUSTÉ	DESSINS MODERNES ET CLASSIQUES LARGEUR 200 cm. LE M.				16.20
GRANITÉ INCRUSTÉ SE FAIT DANS TOUS LES COLORIS	POUR FONDS DE CHAMBRE ET DESSUS DE TABLE LARG. 200 cm. LE M.				14.60

CARPETTES EN LINO ET STRAGULA

TRÈS GRAND CHOIX DE DESSINS

	200 x 250 cm.	200 x 300 cm.
STRAGULA	26.25	31.50
LINO IMPRIMÉ	37.—	44.—
LINO INCRUSTÉ	80.—	95.—

SUPERBES ASSORTIMENTS EN TAPIS ET DESCENTES DE LIT
PRIX TRÈS BAS

AU PRINTEMPS
La Chaux-de-Fonds

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Bureau 7 h. 30 | **MERCREDI 22 OCTOBRE En Soirée** | Rideau 8 h. 30

Une seule Représentation de Gala
donnée par
La Troupe et L'Orchestre
au complet
40 artistes et musiciens 40
du
Nied. Oesterr. Städtebund - Oper.
de Vienne

Don Juan

Opéra comique en 2 actes de **W. A. MOZART**
Orchestration originale de MOZART

Direction musicale et mise en scène :
Directeur : **Victor PLASSER**

Prix des places : De 2 francs à 6 francs
Location :
Amis du Théâtre, des aujourd'hui lundi
Public, dès demain mardi 15219

Hochreutiner & Robert latine S. A. Agent
Tout matériel et fournitures pour la fonte
Etablissements GURTNER, Pontarlier (Doubs)
Accessoires pour Motocycles, Automobiles, Aviation

Nous recherchons pour notre service fabrication un
sous-chef
âgé de 28 à 34 ans environ, diplômé d'une école technique autorisée et au courant de la pratique. 15215

A louer
pour cas imprévu, pour le 31 octobre, grand appartement de 3 pièces, grande cuisine, entièrement au soleil, prix avantageux A la même adresse, **à vendre** avantageusement : **1 machine à écrire « Yost ». argenterie.** tableaux, etc. **Occasion pour fiancés.** Pour visiter, le soir après 6 h. 14828
S'ad. au bur. de l'«Impartial»

Atelier
à louer, de 6.40×5.25 m., 3 fenêtres, situé à l'angle de l'immeuble rue du Progrès 4a, rez-de-chaussée. Conviendrait pour menuisier, peintre, mécanicien, etc. Prix 40 fr. — S'adresser rue des Fleurs 6, au Bureau. 14931

Catalogues illustrés pour tous les genres de commerces ou industries, ont rapidement exécutés et avec le plus grand soin, par l'**Imprimerie COURVOISIER - Place Neuve.**

Chat. Un beau chat gris foncé, tigré, a été trouvé rue de la Charrière 1. — Le réclamer à la dite adresse. 32211

Perdu un appareil photographique au-dessus du restaurant Simon du Bas-Monsieur. — *Prière de le retourner contre récompense* à Mme Schaffter, Granges, canton de Soleure. 15220

Perdu depuis la Place d'Armes, par la rue de l'Hôtel-de-Ville, jusqu'au haut de la rue du Stand, un bracelet or.— Le rapporter, contre bonne récompense, rue du Pont 16, au 1er étage. 15223

Perdu depuis le chemin des Tunnels 2 jusqu'au magasin Reinert, en passant par la tranchée, une lunette de montre or avec 2 brillants. — La rapporter contre récompense, chemin des Tunnels 2. 15206

Cartes de condoléances Deuil
IMPRIMERIE COURVOISIER

Cartes de condoléances deuil sont livrées rapidement par l'Imprimerie **Courvoisier**

Pompes Funèbres F. MAITRE-LÉVI
Collège 16 — Téléphone **22.625** (jour et nuit)
Succursale : **Léopold-Robert 5** — Téléphone **23.947**

Incinérations Inhumations Transports 12771
Fleurs et Couronnes. etc.

Les enfants de Monsieur F. NEESER, très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus, adressent à tous ceux qui ont pris part à leur affliction, l'expression de leur plus vive gratitude. 15225

Madame Cécile CATTIN et les familles alliées remercient les personnes qui les ont entourées dans ces jours d'épreuve et les prient de croire à toute leur reconnaissance.
Chambrelien, Octobre 1930. 15226

Pompes Funèbres S. MACH Paix 1
Corbillard - Fourgon automobile
Tous les cercueils sont capitonnés
21.490 Téléphone Jour et Nuit **21.434**
Cercueils de Bois 12110
Cercueils Crémation
Cercueils Tachyphage

Victoire des modérés au Reichstag

M. Brüning obtient une majorité de 82 voix

BERLIN, 20. — *Le Reichstag a de nouveau vécu une séance houleuse samedi. Tous les orateurs, et en particulier le comte de Reventlow, national-socialiste, ont été fréquemment interrompus et interpellés par l'assemblée. Finalement, après une intervention de M. Bruning, on passe au vote.*

Les votes

A l'unanimité, la proposition du Conseil des doyens sur la réduction des indemnités journalières à partir du 1er novembre d'un montant de 20 pour cent est acceptée, ainsi que la proposition réduisant les indemnités pour les séances de commission.

La loi sur l'amortissement des dettes est adoptée en vote nominal par 325 voix contre 237. Ont voté contre : les socialistes-nationaux, les communistes, les nationaux-allemands et le landvolk.

On vote ensuite pour les propositions déposées par les partis au sujet de la déclaration ministérielle. On vote d'abord sur la proposition du centre tendant à renvoyer à la commission les décrets-lois.

Le renvoi des décrets-lois à la commission est décidé par 339 voix contre 220.

Les socialistes-nationaux, les communistes et les nationaux-allemands, ainsi que le landvolk, votent contre le renvoi.

Les propositions tendant à la suppression ou à la revision du plan Young, ainsi que les autres motions touchant à la politique étrangère sont renvoyées à la commission des Affaires étrangères par 323 voix contre 236. Il en est de même des propositions touchant les infractions aux dispositions en matière d'impôt qui sont renvoyées à la commission fiscale.

Les motions demandant des amnisties sont repoussées, à l'exception de celle des chrétiens-sociaux qui prévoient l'amnistie pour les délits de nature politique pour autant qu'il ne s'agit pas d'actes dirigés contre des membres du gouvernement.

Une motion des communistes et des socialistes-nationaux tendant au rejet de la sentence arbitrale pour les ouvriers métallurgistes de Berlin, est repoussée. En revanche, une motion visant à ce que la dite sentence ne soit pas déclarée obligatoire est votée par les socialistes, les communistes et les socialiste-nationaux.

La confiance est votée

La Chambre passe ensuite au vote de la proposition du centre, du parti populaire bavarois, du parti populaire allemand, du parti de l'Etat et de l'Association nationale populaire, demandant que l'on passe à l'ordre du jour et que l'on ne tienne ainsi pas compte des motions de méfiance.

Cette proposition est adoptée par 318 voix contre 236 et une abstention.

Ainsi toutes les motions de méfiance contre le gouvernement sont liquidées.

Le résultat du vote est accueilli par les cris et les vociférations des partis extrémistes. — Seuls les nationaux-socialistes, le nationaux-allemands, les communistes et le landvolk ont voté contre.

Un grand succès du Cabinet Bruning

Le résultat des délibérations parlementaires, qui se terminèrent par l'ajournement du Reichstag, est considéré, par les milieux politiques, comme un grand succès du cabinet Bruning, dont la position se trouve ainsi singulièrement renforcée. Cependant on n'ignore pas que les difficultés d'un travail positif commencent seulement maintenant. Durant ces prochains jours, le cabinet s'occupera probablement des nombreux projets de lois, nécessaires à l'exécution du programme d'assainissement financier. Ces projets seront soumis le plus tôt possible au Reichsrat et aux diverses commissions du Reichstag, de sorte que la discussion parlementaire pourra commencer le 3 décembre prochain. Dans les partis soutenant le gouvernement, on a l'impression que le cabinet réussira à surmonter les difficultés, s'il fait preuve d'une grande activité et pratique une politique appropriée de réduction des salaires et des prix, ainsi que d'autres mesures d'économie, au premier rang desquelles se trouve la réforme de la loi sur l'assurance-chômage.

Une auto qui perd la boussole...

BERLIN, 20. — Sur la route de la rive gauche du Rhin, entre Coblence et Rhend, une automobile circulant à grande vitesse, perdit la direction, et fut précipitée sur la voie ferrée, où elle fut tamponnée par un train de marchandises. Les deux occupants de l'automobile ont été tués.

Lord Rothermere avoue son échec

LONDRES, 20. — Le «Morning Post» dit qu'à la réunion de samedi du parti de l'Empire unifié, on a lu une lettre de Lord Rothermere, se retirant de la direction du parti, fondé, on s'en souvient, à son instigation. Selon le « Morning Post», le nouveau parti serait en train de se désagréger. La réunion en question a été quelque peu orageuse et on n'aurait pas réussi à s'entendre sur le projet de constitution.

L'hiver fait son apparition aux Etats-Unis

NEW-YORK, 20. — *En fin de semaine, la température s'est abaissée brusquement de 4 degrés 4. En certaines parties de l'Etat de New-York, des chutes de neige de 45 cm. ont immobilisé des milliers d'automobiles.*

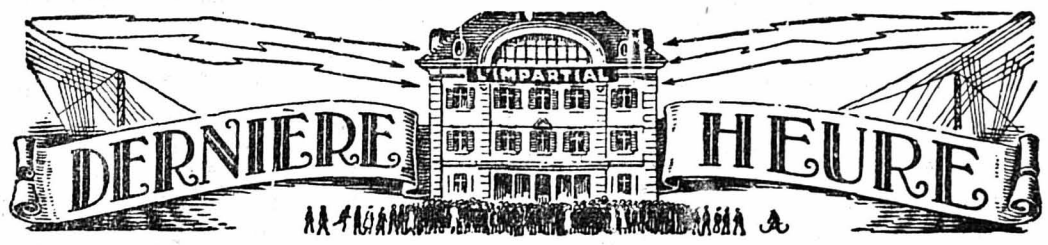

La victoire du Cabinet Brüning

M. Tardieu prononce deux discours importants

En Suisse: Nombreux accidents de la route et de la montagne

Illusions perdues

Les ouvriers horlogers qui rentrent de Russie

BERLIN, 20. — *Il y a quelques mois, les journaux horlogers allemands annonçaient que des ouvriers penduliers de la Forêt-Noire s'étaient rendus en Russie pour y exercer leur profession. En exposant la situation faite à ceux qui sont attirés par des promesses fallacieuses, l'« Art horloger », qui paraît en Allegne, se demandait récemment ce que sont devenus ces ouvriers horlogers dans le paradis soviétique. Sous le titre « Les ouvriers allemands quittent la Russie », il vient de publier les renseignements suivants :*

De nouvelles plaintes qui, certes, ne sont pas favorables au développement des relations commerciales germano-russes, se font entendre dans les milieux allemands en Russie. Les ouvriers allemands engagés dans les mines soviétiques, dégoûtés et déçus, commencent à retourner en Allemagne, malgré toutes les difficultés accompagnant habituellement une sortie de Russie. Un grand nombre de techniciens et d'ingénieurs, occupés dans ce pays, ne sont pas satisfaits de leur situation qui ne correspond pas à ce qu'ils étaient en droit d'attendre en vertu de leur contrat.

Lors des engagements effectués par le bureau technique minier des Soviets à Berlin et par un envoyé de ce gouvernement à Essen, on fit entrevoir des conditions qui, dès le début, ne furent pas tenues. En particulier, les prélèvements effectués sur le salaire des ouvriers engagés, pour être remis à leurs familles, n'ont pas été effectués, de sorte que celles-ci en ont été très éprouvées. Des ouvriers qui ont émigré en emmenant leur famille et vendu leur mobilier au départ, ont eu des difficultés de tous genres pour obtenir la nourriture et le logement ; dénués de tout, ils se sont résignés à retourner en Allemagne. Des plaintes semblables ont également été formulées par les techniciens et ingénieurs supérieurs qui, en considération du chômage en Allemagne, se sont engagés en Russie à des conditions désavantageuses ; ils sont réduits à la misère.

M. Tardieu prononce des discours à Delle et à Giromagny

Il recommande la vigilance et le sang-froid

DELLE, 20. — A l'issue du banquet offert à midi en son honneur, M. Tardieu a de nouveau parlé de la crise économique mondiale. Il a retracé l'oeuvre de la troisième république et a rappelé les difficultés qu'elle a rencontrées à ses débuts pendant de longues années. Il a fallu lutter pour assurer le régime contre les assauts des anciens partis. Depuis 30 ans, aucune menace sérieuse: deux minorités extrémistes insignifiantes qui n'ont pas quinze députés sur 600 élus. C'est la paix de l'Europe et du monde, a continué le président qu'au lendemain de la victoire, nous nous proposons d'organiser.

Depuis la victoire intérieure, définitivement gagnée, il y a trente ans, les mêmes devoirs s'imposent pour l'organisation de la paix civile.

Le président du Conseil parle ensuite de la résistance qu'offre la France à la crise économique mondiale. Il dit que la situation du pays est profondément saine, que la circulation est couverte par 50 milliards d'or et que la part de la France dans l'or du monde a presque doublé en deux ans. Seuls trois pays, la Hollande, la Suisse et la Suède voient leurs titres d'Etat capitaliser aussi haut que la France. Il dit que l'industrie française a enregistré pendant le premier trimestre 1930, malgré la concurrence, une augmentation de 4 pour cent par rapport à 1928. La crise menace la France de toute part, et elle se défend devant le péril.

A Giromagny (au nord de Belfort), après avoir remis des décorations, M. André Tardieu s'est adressé aux anciens combattants.

«Plus que quiconque, a dit le président du conseil, vous avez suivi dans ces derniers temps, les événements extérieurs qui souvent, ont déçu nos espoirs. Vous avez trop souffert pour n'avoir pas le droit d'être renseignés. Laissez-moi vous rappeler qu'au temps du front, où les choses allaient mal, vous avez été calmes. Je compte beaucoup sur vous dans une situation qui doit être suivie avec attention, mais sans alarme, pour donner aux nerveux et aux impatients l'exemple du sang-froid.

Pas de raison d'être nerveux ni alarmé, des raisons d'être vigilants et la constatation que, là-dessus, 80 pour cent des Français sont d'accord. Les temps sont difficiles, mais nous en avons vu d'autres et aujourd'hui comme hier, j'ai foi dans l'avenir.»

En Suisse

Un exercice de pompe qui se termine mal. — Une échelle tombe et blesse plusieurs hommes

LEYSIN, 20. — Au cours du transport de Leysin à Feydey, sur un camion-automobile, en vue d'un exercice, de 24 hommes du corps des sapeurs-pompiers de Leysin, avec le matériel nécessaire, la grande échelle a basculé et en tombant a entraîné plusieurs hommes, qui ont été plus ou moins grièvement blessés. L'un d'eux, Francis Knecht, commerçant à Leysin, qui a eu le bassin fracturé, a été conduit à l'hôpital cantonal de Lausanne.

Des Italiens émigrent en grand nombre

BALE, 20. — Un grand nombre d'émigrants italiens, environ 200, arrive chaque jour à Bâle, voulant se rendre en France ou en Belgique. Mais bien peu, souvent même moins de dix, sont en possession d'un permis de travail sans lequel ils ne peuvent entrer dans ces pays. Vendredi, deux cent de ces malheureux qui souvent ont employé toutes leurs économies pour le voyage, ont été refoulés à la frontière. De nombreux émigrants italiens sont ainsi arrêtés à Bâle. Beaucoup cherchent à traverser la frontière clandestinement.

Mortels accidents de travail

Deux ouvriers ensevelis

SACHSELN, 20 .— En faisant des travaux de creusage pour la construction d'une chambre d'eau, deux ouvriers M. Walter von Moos, 56 ans, père de famille et M. Bernard Clément, 46 ans, marié ont été ensevelis par un éboulement. Ils ont été retirés à l'état de cadavre.

A Bâle un ouvrier est aussi enseveli

BALE, 20. — Un grave accident s'est produit samedi matin sur les chantiers de construction d'une nouvelle halle de gymnastique à Petit-Bâle. Deux ouvriers italiens faisaient des travaux de creusage pour le fondement. Ils étaient déjà arrivés à la profondeur voulue quand un éboulement se produisit, ensevelissant les deux ouvriers. L'un d'eux, qui n'avait de la terre que jusqu'à la poitrine, a pu être retiré facilement sans grandes blessures, l'autre a été complètement enseveli. Les ouvriers du chantier, les pompiers accourus sur les lieux, n'ont pu, après trois quarts d'heure d'efforts que retirer un cadavre. Les tentatives faites immédiatement pour le rappeler à la vie ont échoué. Une enquête est en cours.

Accident de montagne

Deux touristes en danger au Mittelhorn

MEIRINGEN, 20. — Dimanche après-midi, des alpinistes, qui avaient gravi le Kingspitz, remarquèrent que deux touristes, faisant partie d'un groupe de trois personnes, avaient fait une chute, au Mittelhorn, tandis que le troisième appelait à l'aide. Les alpinistes rentrèrent aussitôt à Meiringen et organisèrent une colonne de secours, qui partit encore dimanche soir pour le Rosenlaui. Le groupe en question de trois personnes se composait de : Hans Winterberger, de Willigen, près de Meiringen, Hans Thöni et Adolphe Huber, les deux de Meiringen.

Une jeune Lausannoise fait une chute de vingt mètres et se tue

VOUVRY, 20. — Quatre jeunes gens de Lausanne, dont une demoiselle, avaient fait dimanche l'ascension de la Petite-Jumelle. Ils étaient parvenus au sommet sans incident, mais à la descente, à 14 heures, la jeune fille, Mlle Delisle, 18 ans, fille de M. Ernest Delisle-Blanc, négociant en tabacs à Lausanne, lâcha la corde on ne sait pour quelle raison, fit une chute de vingt mètres et fut tuée sur le coup. L'un de ses camarades descendit à Vouvry pour annoncer l'accident et demander des secours. Le corps sera redescendu dans la vallée.

Chronique jurassienne

A Tramelan. — Presque.., une autostrade.

(Corr.) — Durant ces derniers jours ensoleillés, les chômeurs et les ouvriers travaillant à la réfection et au goudronnage de la route cantonale Tramelan-Tavannes, ont beaucoup avancé. Si le temps reste au beau, mercredi ou jeudi le tronçon Tramelan-Dessous-Orange sera terminé à la grande satisfaction de tous les usagers de cette route. Elle a été élargie d'un mètre à un mètre soixante. Au contour du Moulin-Brûlé, elle ne mesure pas moins de 7 mètres. Les automobiles pourront se croiser facilement, même sur le petit pont de la Trame, près d'Orange. Ce ponceau sera également élargi d'un mètre. Dès que le trajet Orange-Tavannes sera terminé, cette artère, qui n'était plus qu'une longue fondrière, donnera l'impression d'une spacieuse et agréable autostrade !

A Tramelan. — Accident.

(Corr.) — Samedi, M. H. G., fabricant, se rendit à Saint-Imier en vélo, où il se heurta contre un camion. On le releva avec de graves blessures à la tête. Une personne obligeante voulut le reconduire en auto dans sa famille, mais vu l'état du malheureux, on le transporta à l'hôpital de Saint-Imier.

Chronique neuchâteloise

Au Locle. — Les obsèques de M. Jean Cart.

De notre correspondant du Locle :

Samedi après-midi, Le Locle fit d'imposantes obsèques à son regretté directeur des Ecoles primaires. A 13 heures, le convoi funèbre arrivait au Temple, accompagné d'un grand nombre d'amis, membre du corps enseignant, membres des autorités, délégations, etc.

Au cours de la cérémonie, ce fut d'abord M. le pasteur Briggen qui rappela la mémoire du défunt en relevant, en particulier, sa valeur de chrétien et de fidèle membre de l'Eglise. Puis, M. A. Borel, chef du département de l'Instruction publique, rendit hommage au disparu et dit combien grande est la perte faite par les écoles neuchâteloises. M. J. Tissot, président de la Commission scolaire, retraça la carrière de M. Jean Cart, mettant en relief ses qualités de conscience, de droiture, et son sens avisé de l'administration. M. H. Primault, directeur des Ecoles secondaires, adressa un suprême au-revoir à son collègue et ami et M. W. Guyot, instituteur, se fit l'interprète du Corps enseignant pour saluer encore une fois la dépouille de celui qui fut mieux qu'un directeur : un conseiller et un guide. Cette cérémonie impressionnante fut rehaussée encore par deux morceaux d'orgue et un chant des jeunes filles de l'école secondaire, accompagné à l'orgue par M. A. Bourquin.

A la sortie du Temple, le convoi funèbre passa entre deux haies d'élèves qui, sous la direction de leurs maîtres, venaient dire un dernier adieu à celui qui fut leur grand ami. A la suite des enfants, devant le Temple allemand, la Musique scolaire jouait une marche funèbre, tandis qu'à côté la troupe des Eclaireurs, immobiles, saluait. Minutes émouvantes qui resteront longtemps gravées dans la mémoire de ceux qui y assistèrent.

Au Crématoire de La Chaux-de-Fonds, un grand nombre d'amis du défunt et de membres du corps enseignant de la cité voisine tinrent à venir témoigner aussi leur sympathie à la famille si cruellement éprouvée.

Et maintenant, M. Jean Cart n'est plus, nous ne reverrons plus sa grande silhouette se dirigeant vers le collège, mais son souvenir subsistera longtemps et plus encore son oeuvre éducatrice, qui portera ses fruits sur plusieurs générations. G. Z.

Au Locle. — Une inauguration.

Dimanche matin, la paroisse allemande inaugurait son temple restauré. Cette petite église, au style schaffhousois, n'a subi aucune modification extérieure, si ce n'est des tuiles neuves au toit et un clocher repeint. Mais l'intérieur est devenu fort coquet. Les murailles ont été complètement repeintes, ainsi que les boiseries; le plancher a été remis en état et repose maintenant sur des assiettes bétonnées. Une nouvelle lustrerie complète agréablement le tout. Le culte de circonstance du matin fut agrémenté de productions de l'Harmonie Liederkranz.

Le Locle. — Visite épiscopale.

Dimanche, la paroisse catholique romaine eut la visite septennale de l'évêque de Fribourg, Monseigneur Besson, qui présida les divers offices de la journée. A 18 h., l'évêque se rendit aux Brenets où il prononça une allocution.

La Chaux-de-Fonds

Une meule de foin incendiée.

Dans la nuit de samedi à dimanche, une meule de foin élevée dans un pâturage des Endroits a été complètement consumée par un incendie. Cette meule était abritée par une toiture en bois. On suppose que ce feu est dû à la malveillance.

Grave accident de la route.

Dimanche après-midi, vers deux heures et demie un grave accident est survenu près du passage à niveau des Hauts-Geneveys. Un motocycliste Chaux-de-Fonnier qui circulait en compagnie d'une dame et se rendait à Neuchâtel, voulut dépasser une automobile qui marchait dans la même direction. Malheureusement, au cours de cette manoeuvre, le motocycliste n'aperçut pas une autre voiture venant de Malvilliers. Il ne put éviter une collision et vint se jeter en pleine vitesse contre cette limousine. Il fut projeté violemment sur le sol, ainsi que sa compagne. Tous deux furent relevés par l'automobiliste même qui les conduisit chez un docteur de La Chaux-de-Fonds où des soins dévoués leur furent prodigués. On constata que le motocycliste souffrait de nombreuses plaies et contusions aux jambes, tandis que la dame portait également des blessures sérieuses à une jambe. On ne peut encore se prononcer exactement sur leur état.

PROFITEZ

de faire vos achats

POUR LE TERME

aux Magasins des

SERVICES INDUSTRIELS

Rue Léopold-Robert 58

en raison du **grand choix** que vous y trouverez dans des articles de première qualité.

LUSTRERIE Plafonniers - Vasques Coupes albâtre - appliques

ÉLECTRIQUE Lampes portatives - Lampes de piano

13716

CUISINIÈRES A GAZ des meilleures marques

RÉCHAUDS

24.135 Téléphones 21.887

Pension soignée 14323

Rue Léopold-Robert 32 **E. MULLER** Rue Léopold-Robert 32

prendrait encore quelques pensionnaires, Dames et Messieurs

Cantines **Chambres à louer** Téléphone **21.779**

Camionnage

On entreprend camionnage et déménagements en tous genres aux prix les plus réduits. 15203

Se recommandent

Jacob & Béring

Versoix 5 Tél. 23.751 — Hôtel de Ville 38a Tél. 22.480

31915

Plaques émail et cuivre, boîtes aux lettres garnitures laiton et bois pour rideaux

Crochets — Outils — Ustensiles

HUSLI Grenier 5-7

Raisins de table Tessinois la.

très doux à fr. **0 56** par kilo. Expédie **Marioni Tiz, CLARO.** JH 57955 O. 13787

Grande Salle communale

Jeudi 23 octobre 1930, à 20 h. 15

Deux Causeries médicales sur l'Education sexuelle

par **M. le Dr Ch. DuBois**

Professeur à l'Université de **Genève**

et par **M. le Dr O. L. Forel de Nyon**

Privat-docent à l'Université de **Genève**

La séance est publique et gratuite ; elle est spécialement destinée aux pères et aux mères de famille. 15198

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds.

Protège vos yeux

Augmente l'acuité visuelle

Arnold JUVET, Rue Neuve 9 1er étage

Opticien

— Dir. Optica S. A. — 14484

Importante administration de la ville engagerait un

apprenti de bureau

honnête et intelligent, et connaissant si possible l'allemand. Entrée à convenir.

Offres écrites sous chiffre **B. B. 14234**, au Bureau de L'IMPARTIAL. 14234

Brevets d'invention

Dessins et Modèles — Marques de fabrique

A. Bugnion

Ancien expert à l'Office fédéral de la Propriété intellectuelle

Rue de la Cité 20, Genève Téléph. **Stand 47.920**

M. Bugnion se rend toutes les semaines dans le canton de Neuchâtel. — Rendez-vous sur demande. JH 2384A 1323

Boucherie Sociale

Téléphone 21.161 — 4, Ronde 4

BOUDIN

COUENNES 50 cent. la livre

INDUSTRIELS NÉGOCIANTS COMMERÇANTS ARTISANS

Le Succès en affaires ne dépend pas uniquement de la situation économique

Il **est** souvent le résulat d'un effort méthodique suivant un plan déterminé,

Vos difficultés peuvent être vaincues, c'est

certain.

Vous consulterez avec profit

Ch. JUNG-LEU, Bureau Fiduciaire

Organisations Commerciales

Rue Léopold Robert 80 - La Chaux-de-Fonds

FUMEZ LE tabac Weber DEUX LIONS

WEBER FILS S.A. MENZIKEN

FABRIQUE DE TABACS ET CIGARES

JH 61 U 511

Nº 39. — 137e Vol. 50e ANNEE. — 1930.

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

La Mer des Sables

(LE GRAND CREPUSCULE)

PAR

ANDRÉ ARMANDY

Péridier savait maintenant tout ce qu'il tenait à savoir. Kogge, ahuri, se sentit saisir au collet et bousculer dehors.

— Serge ! Lieutenant ! Maréchal des logis !

Barbaroux arriva bon premier croyant l'heure venue de régaler ses poings.

— Savez-vous, mes amis, ce que vient de m'offrir Monsieur ?

Kogge devint vert de fureur.

— Réfléchissez à ce que vous allez dire !

— Il vient, poursuivit Péridier, de me proposer simplement de vous abandonner, de tout trahir : amis, nation, le monde entier, à son profit, au profit de celui dont il est l'envoyé. Quant à vous mes braves amis... un simple accident de désert — j'emploie là sa propre expression.

L'indignation gonfla les joues de Barbaroux.

— Ça manque vraiment de mur ici pour l'y coller, mais on pourrait l'expédier dans le fouldj. C'est ça qui en ferait un fameux « accident ».

— Vous avez terminé avec lui ? demanda-t-il à Péridier.

— Terminé jusqu'à la nausée.

— Bien. Barbaroux, vous le reconduirez jusqu'à trois cents mètres du camp. Vous lui rendrez son arme et le libérerez. Qu'il ne lui soit fait aucun mal... Barbaroux, c'est un ordre : aucun !

— Puis, se tournant vers Kogge :

— Vous êtes entré ici en parlementaire, dit-il, et bien que vous soyez indigne de ce titre, c'est en parlementaire que vous en sortirez. Personne ici, pendant une heure, et à moins de provocation, ne tirera ni sur vos hommes, ni sur vous, afin de vous donner moralement le temps de lever le camp et de partir. L'heure passée, la trêve expirera, et tout ce qui sera rencontré de vivant dans les parages sera immédiatement passé par les armes. Allez !

Kogge eut un rictus plein de nargue :

— Jaseurs ! La soif vous fera réfléchir.

Pailhès tira sa montre :

— Il est onze heures dix. A minuit dix, j'ouvre le feu.

Quatre spahis encadrèrent Kogge. Barbaroux reprit le mouchoir, Kogge, l'écartant, se retourna.

— Encore un mot, dit-il avec un sourire venimeux. J'ai oublié de mentionner que je détiens dans mon camp un otage... Si un hasard malencontreux voulait qu'une balle partie de vos fusils touchât l'un de mes hommes, maintenant comme dans une heure, comme d'ici votre fin à tous... l'otage subirait le même sort par une balle partie des nôtres — et c'est moi en personne qui me chargerais de ce soin.

— Un otag ?... Péridier éprouva un bizarre frisson. Kogge vit son trouble et ricana.

— Vous n'êtes pas curieux, monsieur Péridier Faut-il vous dire le nom de cet otage ?

Barbaroux roula le mouchoir en corde et l'étira. Péridier n'avait plus de voix. Kogge éclata de rire :

— Je ferai donc vos compliments à Mlle Elfie Bjolen... Bonsoir, messieurs !

Puis, aussitôt, dans un hurlement de douleur :

— Brute ! vous me faites mal !

Barbaroux fit le noeud en sifflant entre ses deuts :

— Tant que je ne t'aurai pas fait éclater la tête, je n'aurai plus de paix, vomit-il.

Il entraîna Kogge. Péridier ne fit pas un geste. Serge le soutint, car il allait tomber.

Au fond du désespoir

Tous s'étaient empressés autour de Péridier. On l'avait porté sous la tente. Il y reprit conscience, mais ce fut pour tomber dans un désespoir morne.

Il n'avait pas de larmes. Il demeurait, le menton dans ses paumes, plongé dans un abattement profond. Nul ne songea à lui poser une question, car tous avaient compris quel effrayant combat se livrait en son âme.

En vain cherchèrent-ils une issue à cette situation qui n'en comportait pas. Attaquer ? C'était la mort pour celle à qui leur compagnon tenait plus qu'à sa vie. Expédier un radio pour demander du secours ? Certes, leur provision d'essence le permettait encore. Mais n'était-ce pas la condamner aussi s'ils interceptaient le message ? Le laisseraient-ils même passer sans le brouiller? Kogge devait avoir aussi prévu cela, lui qui n'avait rien laissé au hasard. Attendre ? C'était mourir lentement et compter une à une les heures qui les séparaient du trépas. Ils se sentirent paralysés.

Et comme pour les convaincre de leur totale impuissance, le moteur d'un avion bourdonna dans la nuit. Son ronflement s'enfla, gronda comme un tonnerre; il survola le camp; le claquement sinistre et répété d'une mitrailleuse raya ce silence nocturne. Des cris de douleur firent écho. Claude se dressa, hagard :

— Par pitié, dites à vos hommes qu'ils ne ripostent pas !

Le lieutenant et le margis se précipitèrent dehors pour empêcher les spahis de tirer. Il y eut dans le camp de violentes récriminations. Brève la mitrailleuse cessa et l'avion s'éloigna. Son grondement décrut, puis s'éteignit. Seuls lui survécurent les gémissements des blessés.

Pailhès regagna la tente. Une révolte tendait ses traits :

— Le misérable ! Nous faire lâchement mitrailler parce qu'il sait que nous ne pouvons pas répondre...

— Combien d'hommes touchés? demanda Serge.

— Deux. Les autres ont eu le temps de s'aplatir sous les selles. C'est anormal que l'avion n'ait pas insisté. Qui de nous pouvait l'en empêcher ?

Le margis souleva la toile. Sa face était blême de rage contenue :

— Les blessés demandent à boire, mon lieutenant. Puis-je leur en donner?

— J'y vais moi-même, dit Pailhès.

Quand il revint, il n'avait plus une figure humaine :

— Je m'explique à présent la brièveté de l'attaque : ce n'est pas aux hommes qu'ils en avaient. C'est aux outres ! Elles sont criblées. Le sable a bu notre réserve d'eau.

Les larmes lui montèrent aux yeux.

— Et ne pouvoir rien faire! s'exclama-t-il, enragé d'impuissance.

Péridier n'avait point bougé. Il regardait, sans voir, un point fixe sur le sable, et ses prunelles reflétaient le fond du désespoir. Et, soudain, il sortit de sa funeste prostration et se releva, transfiguré.

— Il a raison, dit-il d'une voix étrangement nette.

Serge et le lieutenant se regardèrent, inquiets.

— Il a raison, répéta Péridier. Non, non, ne me croyez pas fou ; c'est maintenant que j'y vois clair, et si pénible qu'il me soit de lui devoir cette clarté, c'est lui qui me l'a apportée.

— Mais qui? demanda Serge.

— Kogge. Oui, parmi tou sses dires, une chose reste vraie, et cette vérité est ma condamnation : en voulant conquérir cet or, c'est à la poursuite d'un mirage que je vous ai entraînés, mes amis. J'étais hypnotisé par le but à atteindre et je n'ai pas compris que, par son abondance même, cet or allait perdre aussitôt sa valeur toute conventionnelle. Avoir tout fait, vous avoir ainsi exposés pour aboutir à la découverte d'un caillou !...

Serge tenta d'apaiser son ami :

— Claude, voici encore que tu t'exaltes.

— Non, non, je ne me suis jamais jugé avec tant de lucidité. C'est moi le seul coupable. Il n'est jusqu'à ces outres qu'ils viennent de cribler : c'est moi qui, tout à l'heure, en tirant Kogge hors de la tente, lui ai permis d'en repérer l'emplacement. Je suis la cause de tous vos maux, mes bons amis.

Il hocha tristement la tête, puis la releva fièrement :

— Seulement, je vais réparer.

L'officier s'alarma, en voyant ses yeux décidés à tous les sacrifices.

— Qu'allez-vous faire ?

— Ce que vous souhaitez tous : ce que je vous priais jusqu'à présent de ne pas faire : combattre. Puisque l'issue est désormais inévitable, mourir pour mourir, du moins que ce soit en combattant.

Pailhès et Serge s'effarèrent.

— Mais c'est la mort pour elle !

— Elle-même me le commanderait, répondit Claude, illuminé. Et puis, j'aime mieux la savoir morte qu'entre les mains de ces bandits.

L'IMPARTIAL. — Prix du numéro 10 cent.

Hôtel du CHEVAL-BLANC
16, Rue de l'Hôtel-de-Ville 16
11331
Tous les LUNDIS dès 7 h. du soir
TRIPES
Nature et aux Champignons.
Se recommande. Albert Feutz

MARIAGES
Toutes personnes ayant peu de relations et désireuses de se marier vite et bien, peuvent s'adresser sans retard et en toute confiance à 717
Mme Wilhelmine ROBERT
ALLIANCE DES FAMILLES
NEUCHATEL, Les Sablons 33
Agence matrimoniale d'ancienne renommée, fondée en 1880.
Conditions avantageuses. Discrétion. Consultations Fr. 3 en timbres poste. Renseignons sur tout

Désirez-vous
MAIGRIR
par un traitement simple et inoffensif?
Essayez
ADIPOSINE
qui constitue un traitement sans danger ni perte de temps et vous fera
MAIGRIR
en peu de temps, sans vous déranger dans vos occupations.
Demandez
ADIPOSINE
à votre médecin.
Laboratoire Adiposine
Dr HAFNER
Plaine 43 - YVERDON
Prix: 6 50 le flacon
Dépositaire général:
Dr Vallette
Rue de la Fontaine
Genève
JH 2360 Y 14366

58 C. Perrenoud 58
rue Léopold Robert
Lentilles
nouvelles 32197
garanties sans mouche

Pianos suisses
Burger & Jacobi
Schmidt-Flohr
L. Sabel
H. Wohlfahrt
Grand choix
chez 12166
Witschi-Benguerel
La Chaux-de-Fonds

BRISURE de Thé
extra, fr. 2.50 livre.
Expédition par poste.
Epicerie V. PONNAZ
Riponne 1 Lausanne
JH 40103 L 14756

RAISINS DE TABLE
du Tessin
10 kg. fr. 6.50; 5 kg. fr. 3.50
NOIX, 1re qual. 80 ct. le kg.
CHATAIGNES, 1re qualité, 30 ct. le kg. JH-66620-O 15138
Coniugi VALSECCHI, Cassarate, près Lugano.

Pour sa croissance et la formation des os chaque enfant a besoin d'hydrates de carbone d'albumine et de sels nutritifs. Vous vous servirez donc de farine de zwieback d'avoine de **Lœffel**, farine additionnée de chaux, qui facilite aussi la dentition de nos chers petits enfants. Approbation distinguée de M. le Dr. Arragon, chimiste cantonal à Lausanne. **Recommandations médicales** — A demander dans toutes les pharmacies et drogueries ou directement chez le fabricant **O. Lœffel-Joos, Bienne-Boujean** 13518
Le paquet d'environ 400 gr. Fr. 1.80.

Dépôt des fourneaux
ESKIMO
RIGI
AUTOMAT
marques réputées
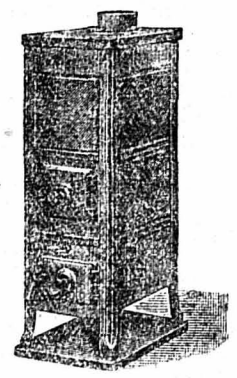

Grenier 5-7

Maison du Peuple - Cercle Ouvrier
Mardi 28 octobre 1930, à 20 h. 15
La
Troupe du Théâtre Municipal de Besançon
jouera
LA TRAVIATA
Opéra en 4 actes, de VERDI
Prix des places: Fr. 1.10. 1.60. 2.40 et 2,90 15229
Location dès mercredi 22 crt. au Magasin de cigares Zurcher, rue Léopold-Robert 25.

Articles de Ménage
Vannerie - Brosserie - Boissellerie - Cordes et ficelles
J. BOZONNAT
Gustave DESSAULES Succ.
Rue de la Paix 63 15210
Tables, tabourets, avec ou sans lino, Paillassons, etc.
10 % jusqu'au 15 novembre
Baux à loyer. Papeterie Courvoisier

Terme
Tables et tabourets de cuisine. Echelles de ménage. Articles pour la lessive. etc.
AU BERCEAU D'OR
Ronde 11 S.E.N. et J

Imprimés en tous genres
IMPRIMERIE COURVOISIER

A LOUER
dans maison en construction rue Léopold-Robert 102, beaux appartements de 2 et 3 pièces, cuisine, chambre de bains installée, chauffage central pour l'immeuble entier, ascenseur, service de concierge. Garages chauffés. L'immeuble sera terminé en été 1931. 15000
Pour prendre connaissance des plans et tous renseignements, s'adr. Etudes des Notaires Blanc & Payot, rue Léopold-Robert 66.

A vendre, à Vaumarcus
belle propriété
au bord du lac. Maison 6 chambres, bains, électricité, grande galerie, verger, jardin. — S'adresser Etude BRAUEN, notaire, Neuchâtel. 14521

Immeubles
On demande à acheter en ville, 1 ou plusieurs immeubles locatifs. Payement comptant. — Offres écrites sous chiffre B. R. 14111, au Bureau de l'Impartial. 14111

A VENDRE
de suite un fusil de chasse et un chien de chasse, pure race, de hauteur exigée. — S'adresser à Mme Vve A. Herzig, Sonvilier. 15102

Bon magasin de campagne
à vendre
Seul dans la localité. Appartement de 4 pièces et dépendances. Jardin, pré, arbres fruitiers, vigne. Très bonne affaire pour preneur sérieux. — Renseignements et conditions, Etude du notaire Michaud, Grandson. 15214

A vendre, à Vevey, près de la Gare, un 31519-D 15176
bâtiment de rapport
Magasin bien achalandé, Primeurs et Vins. Succès assuré pour preneur actif. - Pour renseignements, s'adresser à M. Louis GOY, Vins, Vevey.

On demande à acheter ou à échanger: 1 tour de mécanicien de 160 à 180 mm hauteur de pointe avec boîte Norton. 1 fraiseuse, 1 machine à scier. On donnerait en échange des boîtes de montres tous métaux ou une voiture « Oldsmobile », modèle 1929 — S'adresser à fabrique A. C. Miserez, Saignelégier. 15108

LA LECTURE DES FAMILLES

Cette décision désespérée était pourtant si rigoureusement logique qu'ils ne trouvèrent rien à lui opposer.

— Avez-vous un fusil à me confier ? demanda Serge.

— J'ai celui d'un blessé.

— Tu prendras l'autre, Claude ?

— Non, fit-il avec un sourire terrible. Moi je me réserve autre chose...

— Lieutenant, dit-il, pouvez-vous contenir vos hommes jusqu'à l'aube ?

Pailhès se rembrunit :

— Attendre ! Attendre encore !

— Attendre, oui, mais vous n'y perdrez rien, je vous le jure. J'ai besoin d'y voir clair pour ce que je prépare.

Le jeune officier hésita :

— Je vous promets, dit-il, que mes hommes attendront.

Claude et Serge ne devaient remarquer que plus tard l'ambiguïté de sa réponse.

Une partie de la nuit fut consacrée à décharger l'auto de tout ce qui l'encombrait encore. Pendant que, à l'exception des sentinelles, les hommes harassés profitaient du répit, pour prendre un court repos, Claude, secondé par Serge, s'absorba en un mystérieux travail.

Il n'y eut dans la nuit pas d'autre alerte qu'un cri lointain, aussitôt éteint.

X

La science contre le nombre

Leur travail achevé, écrasés de fatigue, Péridier et Masset-Lorette s'étaient étendus sous leur tente et s'étaient endormis d'un lourd sommeil sans rêve. Ce fut Barbaroux qui les en vint tirer à l'aube :

— Le lieutenant n'est pas avec vous.

— Non, dit Péridier étonné.

Une détresse intense bouleversa les traits du vieux sous-officier. Claude s'alarma :

— Qu'y a-t-il ?

— Il y a qu'il a disparu !

— Disparu ?

Claude et Serge, aussitôt sur pieds, suivirent le margis. Sous la tente du lieutenant, une forme était allongée. En soulevant la couverture, Barbaroux leur montra un sac de couchage bourré de sable...

— Il a agencé ça pour me donner le change, dit-il avec un accent douloureux de reproche. Et moi qui avais tant recommandé aux sentinelles de ne l'éveiller sous aucun prétexte ! Il était rendu, ce petit...

— Pourquoi ce subterfuge ? demanda Péridier.

— Eh ! gronda le margis, parce qu'il savait bien que je l'empêcherais de faire cette folie qu'il avait dans la tête.

— Quelle folie ?

—Il m'en avait touché deux mots hier au soir, et je l'avais vivement combattu. Il prétendait que c'était son devoir d'officier de se glisser autour du camp de l'ennemi pour reconnaître les forces en présence. Son devoir ! Je vous demande un peu ! un mot qui la conduit à se faire massacrer !

— Mort ? Vous le croyez mort ?

— Avez-vous entendu le cri de cette nuit ?... Moi, je l'ai entendu. J'ai fait aussitôt une ronde. Tout était calme ; les sentinelles n'avaient rien aperçu de suspect. J'ai soulevé sa toile de tente. J'ai vu sa couverture gonflée. Je ne me défiais pas. Il m'avait tant promis de renoncer à son maudit projet ! Je me suis retiré sans bruit... Ce méchant boujadi ! faire ce coup à son vieux margis !...

De grosses larmes imminaient dans les cils du sous-officier. Claude et Serge étaient atterrés.

— Avez-vous interrogé les sentinelles ? questionna Péridier.

— Non ! mais vous avez raison. Je n'y ai pas songé : j'ai la tête à l'envers! Ne plus le retrouver comme ça, tout d'un coup, ce gosse qu'on m'avait confié !...

Son chagrin, si sincère, sous ses apparences bourrues, faisait peine à voir. Il s'en fut aussitôt interroger les hommes. Claude et Serge le virent piquer une brusque colère. Il s'oublia jusqu'à lever le poing sur la tête d'un méhariste, qui demeura droit sous l'outrage. Barbaroux se contint avec peine et revint vers les deux Français :

—Cette brute ! Savez-vous ce qu'il vient de m'avouer ?... Oui, il a vu sortir le lieutenant du camp, seulement, il n'a rien signalé à la relève, parce qu'il en avait reçu l'ordre formel... J'ai failli l'étrangler !

Il s'indigna douloureusement.

— Mon lieutenant qui prend ses hommes pour complices contre moi, maintenant !

Il devenait enragé de chagrin.

— Alors, quoi ? C'est tout ce que vous trouvez à faire ? Et ce fameux fourbi, que vous prépariez cette nuit, est-ce que ça ne peut rien pour me rendre mon officier.

Péridier, depuis un instant, examinait le fouldj. Sur le bord opposé, invisible la veille, des silhouettes se mouvaient, nombreuses, et semblaient procéder à une bizarre installation. Claude l'encadra dans le champ de ses jumelles. Son visage prit une singulière expression, qui, si elle n'était pas de joie, dénotait de l'inespéré.

— Maréchal des logis, dit-il, je suis prêt à vous suivre et à vous seconder. Mais, dans l'intérêt même de votre lieutenant, je vous demande d'attendre jusqu'à ce soir pour attaquer.

Barbaroux sursauta :

— Attendre encore ! Toujours attendre ! Et pendant ce temps-là, mon lieutenant agonise peut-être. Restez là, si vous avez peur : moi, j'y vais !

Insensible à l'outrage, Péridier le prit par le bras :

— Regardez.

A son tour, Barbaroux prit les jumelles.

Il vit sur la pente du fouldj s'allonger peu à peu une bande jaunâtre, assez large. Elle semblait ramper lentement sur la paroi oblique, en direction du fond. Ses progrès étaient insensibles, et cependant elle progressait. En haut, une horde s'agitait. Barbaroux murmura :

— Ma parole, on dirait... Mais oui... c'est bien cela...

— Un chemin de nattes, n'est-ce pas ?

— Oui, une longue suite de nattes qu'ils semblent ajuster bout à bout. Tenez : juste à l'instant, cela vient de descendre...

Péridier ne quittait plus des yeux de margis.

— Et dans quel but estimez-vous qu'ils disposent ces nattes ?

— Ça ne fait pas de doute : c'est pour descendre. La surface des nattes s'opposera à leur enlisement.

— Persistez-vous encore à attaquer tout de suite ?

Le margis chercha le mobile dans le regard de Péridier :

— Oui, je comprends, dit-il : vous voudriez attendre qu'ils arrivent au fond...

Péridier réunit les deux hommes et les tint par le bras.

— Ecoutez-moi, dit-il. Cette nuit, je n'envisageais d'autre but que de faire payer le plus chèrement possible nos vies et celle d'un être cher à celui qui nous a réduits à cet acte de désespoir. Mais, sans perdre de vue cette ultime ressource, il nous reste permis de tout tenter pour l'éviter, tout en vengeant nos morts et en recouvrant les vivants.

— Asurément, convint Barbaroux, subitement intéressé ; quitte à nous battre ensuite seuls contre le désert. Cette bataille-là, ça me connaît.

— Il est manifeste, poursuivit Péridier, que ces gens-là s'apprêtent à descendre dans l'entonnoir. C'est par l'appât de ce trésor que Kogge a dû sans doute s'assurer le concours de ces tribus pillardes, quitte à s'en débarrasser ensuite, lorsqu'elles auront cessé de lui être nécessaires.

— Tout ça me paraît vraisemblable.

— Supposez que, par un moyen approprié, un moyen ignoré de Kogge, il me devienne possible d'empêcher ceux qui seraient au fond de remonter.

— J'y suis ! dit Barbaroux enthousiasmé. Nous faisons un détour, nous chargeons dans le tas de ceux qui sont restés en haut, et nous coupons la route aux autres, en expédiant les nattes au fond.

— Non, dit Claude, sans risquer un homme et sans bouger d'ici.

Barbaroux ouvrit de grands yeux :

— Ça, par exemple !... Je serais curieux de voir ça...

— Croyez-le, affirme Serge : ce qu'il vient de dire, il le peut. Il a fait bien plus difficile.

— Soit ! admit Barbaroux. Ensuite ?

— Ensuite, c'est l'inconnu. Il se peut que Kogge, attaqué, exécute ce dont il nous a menacés, et je tiendrai, moi aussi, ma promesse en lui infligeant une épouvantable punition. Mais il se peut aussi que, privé du gros de sa troupe et frappé de terreur par les effets du procédé que j'emploierai, il se déclare prêt à traiter. Ou le lieutenant Pailhès a été tué, et il nous restera à le venger ; ou il partage le sort de celle que vous savez, et nous pourrons tout exiger de Kogge en échange de sa propre vie.

Le margis fit une grimace :

— Sa vie !... Moi qui m'étais promis...

— J'ai dit sa vie, et non sa liberté. Préférez-vous qu'il prenne celle de votre lieutenant ?

Ainsi posée, la question ne comportait qu'une issue.

Barbaroux admit le plan, tout en se réservant de ne laisser à Kogge, après passage entre ses mains, qu'un strict minimum de souffle pour justifier de sa vitalité.

— Je vous accorde jusqu'à la fin de la journée, dit-il encore mal convaincu. Mais si votre système ne donne pas ce que vous en attendez, à la nuit j'userai du mien pour attaquer.

— Je n'aurai pas besoin d'un tel délai, dit Claude. Je vous l'ai dit : pour diriger mon arme, il me faut la clarté, car je ne puis en user qu'à coup sûr. Vous jugerez d'ailleurs pourquoi à ses effets.

Assez mal résigné, le margis s'en fut cependant raconter à ses hommes une histoire de sorcier blanc, qui possédait une telle baraka, que leurs ennemis, le soir même, tomberaient en poussière aux seuls mots qu'il prononcerait. Ce qu'ils écoutèrent bouche bée, en touchant furtivement leur amulettes.

(A suivre).